



JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume XX.

Québec, Province de Québec, Avril 1876.

No. 4.

SOMMAIRE.—LITTÉRATURE : Poésie. L'aveugle.—Le petit porteur de journaux. EDUCATION : Education des enfants.—L'instruction pour les jeunes filles. PÉDAGOGIE : L'art de bien lire.—Le Feu sacré.—Se faire entendre à force de se faire écouter.—Leçons familières de langue française. VARIÉTÉS : Invasion du Canada et siège de Québec par les Américains en 1775 (suite et fin).—Les langues sauvages du Nord-Ouest.—La nature brute et la nature cultivée. HYGIÈNE : Santé des enfants. BIOGRAPHIE : Cook et Banks. AVIS OFFICIELS : Nominations.—Membres du nouveau conseil de l'instruction publique.—Instituteurs disponibles.—Bulletin bibliographique. NOUVELLES ET FAITS DIVERS : Bulletin des sciences.—Bulletin des statistiques.—Bulletin des beaux-arts.—Annonces.

LITTÉRATURE.

POÉSIE.

L'aveugle.

Vous dont les yeux s'ouvrent sans cesse
 Au glorieux éclat du jour,
 Vous qu'un joyeux soleil caresse,
 A chaque instant, avec amour ;
 Vous qui sur la terre fleurie
 Marchez en regardant les cieus,
 Et qui dans la verte prairie
 Pouvez guider vos pas joyeux.

Vous pensez quelquefois, sans doute,
 En cheminant dans les clartés,
 Qu'un malheureux poursuit sa route
 Dans la nuit noire, à vos côtés.
 Pour lui, sans cesse, un sombre voile
 Sur la nature est étendu ;
 Son horizon est sans étoile,
 Son soleil, à jamais perdu.

De quelque côté qu'il s'avance,
 L'ombre impénétrable le suit ;
 Autour de lui, sépulchre immense,
 La nuit sans fin, toujours la nuit !
 Et dans sa zone sans lumière,
 Vivant comme dans un linceul,
 Il est constamment solitaire,
 Sans pouvoir jamais être seul.

Comme vous, j'ai vu la nature
 Et j'ai joui de ses beautés ;
 J'ai vu l'éclatante parure
 Du ciel, et ses douces clartés.
 Je travaillais comme les autres,
 Content, sans refuser mon tour ;
 Et mes deux bras, comme les vôtres,
 Gagnaient le pain de chaque jour.

Et le soir, assis sur la porte
 Avec ma femme je voyais
 Mes enfants, joyeuse cohorte,
 S'amuser, et puis, je disais,
 En voyant au ciel un nuage :
 Demain, nous aurons mauvais temps ;
 Un compagnon, après l'ouvrage,
 S'arrêtait ; nous causions longtemps.

Toujours assez de pain en huche,
 Les enfants n'allaient pas pieds-nus ;
 L'hiver, dans le poêle, une bûche :
 Les pauvres étaient bienvenus.
 Hélas ! ce temps a passé vite !
 Mes yeux sont partis : après eux,
 Le malheur est venu de suite,
 Avec son cortège hideux.

La misère assise à la porte,
 La nudité, le froid, la faim
 Et ses déchirements : en sorte
 Qu'il m'a fallu tendre la main !
 Ces bras si forts à leur ouvrage,
 Autrefois toujours travaillant,
 Savez-vous qu'il faut du courage
 Pour les tendre vers le passant ?

Oh ! mais ce n'est pas la paresse !
 Si, seulement, je pouvais voir !.....
 Mais, en attendant la faim presse,
 Il leur faut du pain pour ce soir,
 —Donnez ; et que la Providence,
 Pour ce service à moi rendu,
 Vous remette, en sa bienfaisance,
 Tout le bonheur que j'ai perdu.

N. LEGENDRE.

Le petit porteur de journaux, au jour de l'an.

Je suis venu, Messieurs, pour cet an qui commence,
Mélant aux autres voix la voix de mon enfance,
Vous apporter aussi mes souhaits et mes vœux ;
Tout ce que je ressens, je ne puis pas le dire,
Mais, ce que je sais bien, c'est que mon cœur désire
Que vous soyez heureux.

Vous me connaissez b'en : chaque jour à la porte,
C'est moi, pauvre petit, qui frappe et vous apporte
Ce beau journal tout neuf que vous lisez le soir.
Vous m'avez vu : je viens tous les jours de l'année,
Et puis, je cours bien vite, au bout de la journée
Dire à maman bonsoir.

On m'a dit q'aujourd'hui tout le monde, en visite,
S'en va chez ses amis ; je suis venu bien vite,
Pour vous dire bonjour le premier, en passant ;
Puis on m'a dit encor que vos mains étaient pleines
De bonbons bien sucrés et de belles étrennes
Pour chaque bon enfant.

Des étrennes, c'est beau ! et nous n'en avons guère
Chez nous au jour de l'an ; cela coûte, et le père
Gagne tout juste assez pour nous donner du pain.
Et des bonbons, c'est cher, trop cher pour notre bouche ;
Le riche, seulement, étend le bras et touche
Tout cela de sa main.

Oh ! je ne me plains pas, car, voyez vous, ma mère
M'aime bien ; et toujours, malgré notre misère,
Elle vient au retour, heureuse, m'embrasser.
Le pain est dur, mais moi, sur ses genoux je mange ;
Puis je m'endors : le lit est froid, mais mon bon ange
Viendra le réchauffer.

Pourtant je voudrais bien avoir, comme les autres,
Un joujou. Des enfants que je vois, et les vôtres.
En ont toujours en mains, quand je passe près d'eux.
Oh ! donnez moi, Monsieur, quelque chose en étrenne,
Pour que, si les enfants me demandent, je vienne
Me mêler à leurs jeux.

Donnez, et je prierai pour que Dieu vous envoie
A vous, à vos enfants, le bonheur et la joie ;
Je lui dirai combien vous m'avez fait plaisir.
Donnez : on fait à Dieu ce qu'on fait à l'enfance ;
Et vous verrez qu'un jour sa bonne Providence
Saura se souvenir.

N. LEGENDRE.

EDUCATION**Education des enfants.**

Les Lacédémoniens regardaient l'éducation des enfants comme si importante, que lorsque Antipater leur demanda pour otages cinquante enfants, ils offrirent à leur place cent hommes faits, et cependant la guerre avait déjà décimé les hommes. Pourquoi attachons-nous maintenant si peu d'importance à des soins qui peuvent avoir tant d'influence sur le bonheur de la famille et sur l'avenir de nos enfants ? Nous confions à des étrangers, quelquefois à des domestiques, une mission si difficile, qui demande tant d'abnégation, tant de dévouement, et des préoccupations constantes du noble but qu'on veut atteindre.

Les petites filles sont plus faciles à élever que les garçons ; elles ont déjà cette douceur qui plus tard sera une de leurs vertus ; elles ont déjà le germe de toutes leurs qualités et de tous leurs défauts. C'est à la mère qui comprend ses devoirs de développer les unes et de détruire les autres, autant qu'il est en son pouvoir de le faire. Avant de savoir balbutier, la petite fille aime déjà

les ornements ; sa petite figure s'anime lorsqu'on l'habille avec plus de soin que d'habitude ; un pressentiment mystérieux lui dit qu'elle sera belle, et que cette beauté aura de l'influence sur son avenir. Les petites filles sont plus précoces que les garçons ; elles prennent déjà vis-à-vis d'eux des manières affectueuses, elles les soignent comme s'ils étaient leurs enfants, les grondent, les caressent. Tandis que les petits garçons sont, dès leur naissance, volontaires, criards, etc. La gourmandise, les sucreries, la pâtisserie sont les premières idées qui s'éveillent chez eux. Beaucoup de garçons n'aiment leurs parents ou leurs connaissances qu'en raison directe du nombre des bonbons qu'ils en ont reçu ; les petites filles aiment autant les compliments. Il faut que l'esprit des femmes soit plus délicat, plus observateur que le nôtre, que leur tact ait plus de finesse et de rapidité, car dès l'enfance elles sont bien plus promptes à se familiariser avec les usages et les exigences de la société ; elles semblent les deviner plutôt que les apprendre.

Dieu, par une prévoyance admirable, a fait que les enfants fussent longtemps faibles, afin de prolonger forcément les rapports de leurs parents avec eux, d'assurer leur éducation morale par l'exemple et la parole, et de perfectionner l'esprit par l'expérience de leurs parents. On retrouve cette même prévoyance dans les animaux des espèces supérieures. Les enfants sont portés surtout à l'imitation, et malgré tous les conseils, ils prennent les défauts dont ils ont toujours l'exemple sous les yeux.

Plutarque raconte que deux frères spartiates s'étant pris de querelle, les éphores condamnèrent le père de ces jeunes gens à l'amende pour avoir négligé de leur inspirer des sentiments d'amitié dès leur enfance. Tout prouve, en effet, que les parents sont souvent responsables, devant leur conscience, des défauts de leurs enfants. Les parents sages s'empressent, de bonne heure, d'user envers leurs enfants d'un mélange nécessaire, mais difficile, de fermeté et de douceur ; ils préviennent leurs besoins, ils ne les servent pas ; ils cherchent à exciter leur reconnaissance et leur affection, mais ils craignent de provoquer leur exigence.

Qui sait mieux qu'une mère tout ce qu'on peut inspirer de vertus à l'enfant par l'affection ? Lorsqu'il ne comprend pas encore toute la portée d'une faute, il sait déjà qu'il ne veut pas faire de chagrin à sa mère.

N'employez la crainte que le plus rarement possible ; la crainte est comme les remèdes violents qu'on n'applique que dans les maladies graves : ils guérissent quelquefois, mais en altérant la constitution, et en usant les organes. Une âme menée par la crainte est toujours faible ; les châtimens exaspèrent ceux qui sont énergiques et rendent stupides ceux qui sont mous. Dans une grande partie de l'Amérique du Nord, c'est une maxime fondamentale de l'éducation qu'il ne faut jamais frapper un enfant. Une correction si humiliante les décourage, disent-ils, sans les corriger.

Ne jamais prendre non plus pour mobile les satisfactions d'amour-propre ou de gourmandise ; car on leur inspire ainsi l'estime de ce qu'ils devraient regarder comme secondaire, et on s'ôte le moyen de leur donner d'autres récompenses qui faciliteraient l'éducation. Surtout que le travail ne soit jamais une punition. Il faut viser à instruire en amusant, et faire le moins de leçons possibles.

Un enfant a-t-il peur, il ne faut pas se moquer de lui ou le gronder, il faut tâcher de lui expliquer et de lui faire comprendre la cause de son erreur.

Ne leur refusez rien sans un juste motif ; mais aussi ne leur accordez point ce qu'on vient de leur refuser. Se laisse-t-on vaincre par leurs importunités ? on les rend pleureurs, opiniâtres, fantasques ; en un mot de véritables petits tyrans.

Le préjugé qui fait rejaillir sur les enfants la faute ou

le déshonneur des parents est injuste et cruel. Il serait bien plus rationnel de rendre les parents responsables de la conduite de leurs enfants. S'ils s'occupaient plus de leur éducation morale, s'ils ne l'abandonnaient pas au hasard ou à la direction des domestiques, dont beaucoup sont bornés ou vicieux, ils ne s'attireraient pas pour l'avenir le chagrin d'avoir des enfants dénaturés. Ce n'est pas en punissant les enfants qu'on peut reformer leur mauvais naturel : c'est en les modifiant par l'exemple et par l'affection. Les mères qui courent encore après les succès de salon sont souvent punies par les défauts de leurs enfants. Ce n'est que dans la famille qu'elles peuvent trouver le bonheur, et en oubliant les lois de la nature elles attirent sur elles tous les chagrins. Les soins d'une mère, l'éducation du cœur par l'exemple et l'affection ne s'achètent pas au mois et à l'année; il faut n'être pas mère ou l'être tout à fait. Les nourrices et les bonnes d'enfants ne remplaceront jamais une mère, quel que soit le prix élevé dont on récompense leurs soins.

Cependant il arrive un âge où il est utile que les enfants quittent pour quelque temps la maison paternelle. Malgré les inconvénients attachés à l'éducation en commun dans les pensions, bien des avantages les compensent : c'est la règle invariable de l'emploi du temps; la juste balance du travail, des repas, et des jeux, si salutaire au moral et au physique; l'habitude de l'obéissance acquise facilement par l'exemple; la frugalité; la franchise des enfants entre eux. La perception si nette de leurs défauts et de leurs ridicules mutuels est aussi un enseignement de tous les jours qui a beaucoup d'influence sur les habitudes, le caractère et le bonheur dans l'avenir; enfin on y trouve aussi cette émulation excitée par les succès des autres. Tâchez seulement de ne pas trop exciter cette émulation jusqu'à faire germer dans le cœur de l'enfant l'ambition et la cupidité. Ces désirs dont on nous enflamme, sont de ceux qui dessèchent le cœur, qui tourmentent la vie, et qu'on réalise sans parvenir à la satisfaire. N'oubliez pas que si vos enfants sont riches, honorés et puissants, ils ne seront pas heureux : ce n'est là qu'une faible partie du bonheur. (1)

L'instruction pour les jeunes filles.

Il y a quelques années, on s'occupait à peine de l'éducation littéraire des jeunes filles.

Elles apprenaient à lire, à écrire, ce qui était déjà un immense progrès sur leurs devancières; quelques-unes savaient un peu l'orthographe et les quatre principales règles de l'arithmétique; puis tout était dit pour le développement de l'intelligence féminine.

Nous commençons à comprendre que l'instruction réelle, bien loin de conduire au pédantisme, comme on semblait le craindre, rend les femmes meilleures et plus simples.

Rien ne rend bon et indulgent comme de tout comprendre. En appréciant mieux les causes, on pardonne les inévitables effets.

Nous ne pouvons donc qu'approuver avec grande joie la tendance que l'on a aujourd'hui, dans toutes les familles intelligentes, à faire acquérir aux jeunes filles leur brevet d'institutrices.

Cette disposition au développement intellectuel s'accroît chaque jour davantage.

Je puis déjà plonger à plus de vingt années en arrière dans mes souvenirs; et, à cette époque, une jeune fille

qui travaillait pour acquérir son diplôme, était considérée, surtout si elle habitait la province, comme un être phénoménal qui pouvait, par exception seulement, avoir sa raison d'être.

Il fallait bien qu'il y eût des dévouements à l'instruction des fillettes à venir! Mais ce phénomène ne devait et ne pouvait apparaître que de loin en loin; et la malheureuse qui consentait à accepter ce rôle, était fatalement vouée au célibat, et ne devait jamais rêver pour elle-même aux joies de la famille et à l'éducation d'enfants qu'elle pouvait nommer les siens.

On ne lui permettait de développer et d'agrandir son intelligence, qu'à la condition qu'elle oublierait qu'elle avait un cœur.

Il n'en est plus tout à fait ainsi de nos jours.

Une courageuse émulation semble s'être emparée de toutes ces jeunes têtes, qui commencent à comprendre que si les pieds sont faits pour la course et les doigts pour le travail manuel, leur cerveau a été créé pour la pensée. Elles s'élancent avec étonnement d'abord, puis avec joie, vers cette science qui avait paru trop aride à leurs mères, et qui sera pour elles une récompense lorsque leurs yeux se seront ouverts à la lumière.

Là sera, pour la femme, la seule et vraie manière de conquérir l'indépendance dont on lui parle tant, et à laquelle elle aspire.

Elle aura acquis sa valeur lorsqu'elle pourra être largement éducatrice de ses enfants.

Ce n'est pas en conservant des idées fausses ou puériles; ce n'est pas en vivant au milieu d'erreurs et de préjugés, que la moindre connaissance des phénomènes physiques peut détruire qu'elle parviendra au rôle éminent de la mère de famille.

Ces réflexions sont devenues axiomatiques pour presque tout le monde, aujourd'hui; et si elles trouvent encore quelques incrédules ou quelques contradicteurs, soyons convaincus que cette incrédulité ne résistera pas aux résultats obtenus par l'éducation donnée aux jeunes filles qui ont le courage de travailler à devenir des femmes intelligentes et utiles.

A mesure que naissent une aspiration ou un besoin nouveaux créés par le progrès, les éléments nécessaires à la satisfaction de ces aspirations semblent se précipiter et naître sous nos pas, comme s'ils sentaient qu'ils y sont appelés.

C'est que tout se tient et se soutient dans l'ordre ascensionnel du progrès.

Je me rappelle une petite fille qui, un jour, se précipita, tête baissée, hors d'une voiture de laquelle sa mère venait de descendre avant elle.

L'enfant serait inévitablement tombée et se serait affreusement blessée, si la mère, poussée par un secret instinct, ne s'était retournée et n'avait reçu l'étourdie dans ses bras.

— Imprudente enfant! s'écria-t-elle épouvantée, que serais-tu devenue si je n'avais eu les bras tendus pour te recevoir?

— O mère! je savais bien qu'ils seraient là! répondit la petite fille avec la confiance de l'amour.

Ce que l'enfant dit à sa mère, nous pouvons le dire nous aussi hardiment et avec la même confiance: nous trouvons toujours le bras qui soulève un coin du voile de l'avenir ou qui nous montre la route, lorsque le moment est venu d'y mettre le pied avec assurance.

N'avons-nous pas vu surgir la machine qui laboure et qui défriche, le jour où l'homme, lassé d'être une brute, a voulu relever son torse courbé pour contempler la lumière?

Ne voyons-nous pas, à mesure que nos productions deviennent plus abondantes, et que nous avons besoin d'en faire l'échange avec les peuples éloignés, les moyens

(1) Extrait d'un petit livre intitulé: *Le bonheur dans la famille ou l'Art d'être heureux dans toutes les circonstances de la vie*, par V. Maquet.

de locomotion devenir de plus en plus faciles et abondants ?

Je pourrais, en regardant seulement autour de nous, vous citer des exemples, dans tous les événements, grands ou petits, au milieu desquels nous marchons.

Je ne veux me servir de cette réflexion, aujourd'hui, que pour vous ramener à la première pensée qui a été le motif de cette causerie, c'est-à-dire l'éducation littéraire à laquelle se convient d'elles-mêmes toutes les jeunes filles.

Comme la machine a remplacé l'homme au moment opportun, comme la force de la vapeur a été découverte le jour où son utilité était venue, le livre aussi surgit et paraît à mesure que la pensée et le travail l'appellent ou l'appellent.

Mais il ne suffit pas d'aller en avant, feuilletant au hasard et butinant dans les livres de science, sans apprécier ce que l'on doit leur demander ; il faut encore qu'un guide intelligent et éclairé nous apprenne à discerner et à choisir les fleurs qui contiennent le miel.

Ce guide, nous vous l'offrons, avec assurance, dans l'ouvrage de Mlle. Th. Brismontier, professeur spécial pour la préparation aux examens supérieurs.

Ce livre, aussi utile qu'il est agréable à lire et à étudier, a pour titre : *Cours de littérature spécial préparatoire au brevet supérieur.*

Nous croyons pouvoir vous dire que toute jeune fille, se destinant à passer ses examens, qui étudiera consciencieusement l'ouvrage de Mlle. Brismontier, sera certaine d'acquérir des connaissances sérieuses et indispensables à sa réussite.

Elle y trouvera, en résumé, et comme une pâture toute préparée, la solution des questions qui sont souvent difficiles ou embarrassantes.

« J'ai remarqué, dit Mlle. Brismontier elle-même, dans les examens auxquels j'assiste, qu'on ne se borne plus à parler seulement des auteurs classiques et de leurs œuvres : on a compris que l'étude plus approfondie des divers genres littéraires, la connaissance du style, un peu de rhétorique et quelques légères notions de philosophie sont nécessaires pour connaître les beautés de nos grands écrivains. »

Guidée par cette appréciation, Mlle. Brismontier a divisé en cinq parties son cours de littérature, qu'elle a ainsi distribué : 1o. la composition ; 2o. la poétique ; 3o. le style ; 4o. la rhétorique ; 5o. la philosophie.

Trois cents questions, choisies parmi celles qui sont ordinairement posées aux examens, sont résolues suivant nos meilleurs auteurs classiques, ce qui est une garantie de bonne appréciation pour l'élève qui saura s'en inspirer.

Nous nous sommes promis, dans la tâche que nous avons entreprise, de signaler à nos lectrices, qui sont pour nous de chères amies inconnues, toutes les choses bonnes et utiles que nous rencontrerons sur notre route. Nous espérons donc avoir rendu un vrai service à quelques-unes d'entre elles, en leur indiquant le livre où elles puiseront tous les éléments d'un succès que nous leur souhaitons avec tout notre cœur.

Sera-ce seulement à celles qui désirent avoir leur diplôme, que nous devons nous adresser ? Nous espérons, au contraire, faire comprendre à toutes les jeunes filles qui nous lisent, qu'elles seront d'autant plus aimables et charmantes, lorsqu'elles cultiveront leur intelligence.

Il ne leur faut pour cela... qu'un peu de bonne volonté !

NELLY LIETIER.

—(Journal de la Vie domestique.)

P E D A G O G I E .

L'art de bien lire.

Quand on lit à haute voix, on lit *pour ceux qui écoutent*. Il faut alors leur exprimer, par la parole, les sentiments dont l'auteur était pénétré en écrivant. Le lecteur doit bien articuler chaque mot et prononcer assez haut et assez distinctement pour que l'auditoire le perçoive aisément. On modifie la voix par des inflexions et des pauses plus ou moins longues indiquées par la ponctuation, et on y met de l'entrain, de la vie, suivant le genre de lecture. Trop lente, une lecture fatigüe à écouter et impatiente ; trop précipitée, elle donne de la peine à suivre ; trop monotone, elle endort. Si tout le monde sait lire, il y a peu de personnes qui sachent *bien lire*.

Le talent du lecteur est surtout dans l'art de donner de l'intérêt et de la vie à sa lecture. Il doit sentir et exprimer avec goût l'objet de cette lecture et faire en sorte que l'auditoire reste suspendu à ses lèvres. Mais en évitant la monotonie, il ne faut pas non plus prendre un ton pédantesque et ampoulé qui est ridicule.

Voici quelques règles que nous empruntons au *Petit cours de morale* :

Après les deux points, ou le point avec virgule, faites bien sentir les conjonctions : *car, mais, cependant, pourtant, donc*, et autres semblables.

Si vous trouvez une phrase incidente, une réflexion détachée, une parenthèse, une citation, prenez une inflexion plus basse et analogue à la pensée ; puis reprenez votre ton ordinaire.

Lorsque la phrase interroge, vous la commencerez d'un ton animé, et vous la terminerez par une inflexion aiguë, comme lorsque vous dites à quelqu'un : *Que demandez-vous ?*

Si la phrase exprime une admiration, une exclamation, élevez la voix fortement et prolongez-la par une espèce d'aspiration sur le premier mot de la phrase : *Grand Dieu !*

Lorsque le verbe est éloigné de son sujet, ou le régime direct de son verbe, prononcez avec une inflexion de voix marquée tout ce qui les sépare, afin de mieux faire sentir les rapports, et de ne pas donner lieu aux équivoques.

Pour prendre un ton convenable, il faut connaître les différents genres d'écrits. Si vous lisez le sublime comme le simple, le plaisant comme le sérieux, la comédie comme la tragédie, les vers comme la prose, vous êtes à contre-sens et vous rendez tout ridicule.

Les livres de dévotion, de morale, de sentences, se lisent d'un ton simple, grave et avec onction.

L'histoire intéresse par les faits : il faut les détailler avec intelligence, faire ressortir les caractères, prendre un ton vif et animé dans le récit des batailles et dans les discours directs.

Le genre oratoire a le style tantôt noble, élevé, tantôt vif, serré, concis ; tantôt véhément, chaud, brûlant ; tantôt insinuant, persuasif, convaincant ; ici, il est comme un fleuve qui roule majestueusement ses eaux ; là il ressemble à un torrent impétueux qui entraîne avec lui tout ce qu'il rencontre ; quelquefois il est semblable à ces éclairs brillants qui éblouissent la vue. Un bon lecteur doit saisir toutes ces formes ; s'il est froid, languissant, monotone, il gâtera toutes ces beautés.

La littérature est en possession de tous les genres. La lecture doit donc avoir l'art de prendre tous les tons, afin de faire sentir par les différentes inflexions de la voix les grâces de la diction, la magie du style, la beauté des images, les tours heureux d'une phrase, le choix, la force, l'énergie des expressions, la finesse des pensées, les allusions, etc.

De tous les genres de lecture, celle de la poésie est la plus difficile. Avant d'entreprendre de lire les poètes, il faut connaître la coupe des vers, et avoir l'oreille exercée au nombre, à la mesure, à la cadence.

Dans la lecture de la poésie, il faut rigoureusement faire sonner la plupart des consonnes finales, quand le mot suivant commence par une voyelle ou par une *h* non aspirée. Sans cette précaution, ou la mesure serait rompue et la cadence en défaut, parce qu'il se trouverait dans les vers autant de pieds de moins qu'on aurait manqué de fois à observer cette règle, surtout si la voyelle qui précède la consonne était un *e* muet; ou il s'ensuivrait un *hiatus* occasionné par le choc de deux voyelles : ce qui n'est point souffert en poésie.

Exemple :

« On soumet les désirs, qui sont bien combattus.
« Et les vices détruits se *changent* en vertus. »

Ne prononcez pas comme s'il y avait *se se change en vertus*.

« Aimez avec respect, servez avec amour
« Ceux de qui vous tenez la lumière du jour. »

Ne lisez pas le premier vers comme s'il y avait : *Aimé avec respect, servi avec amour*; ni le second comme s'il y avait : *la lumière du jour*.

Ne soyez pas fidèle à faire une pause à chaque chute de vers; vous fatigueriez l'oreille de l'auditeur, et vous rendriez la poésie insupportable. Soyez au contraire attentif à soutenir votre ton et à ne pas appuyer sur la fin des vers, à moins que le sens ne l'exige: la poésie y gagnera sans que la cadence y perde rien; c'est pour cela que les bons poètes coupent leurs vers et ont bien soin de ne pas toujours finir le sens avec le vers; car si la rime fait une des beautés de la poésie française, elle contribue aussi beaucoup à la rendre fatigante et pénible pour l'oreille, par une continuelle répétition des mêmes sons.

On voit, d'après ces courtes réflexions, auxquelles on pourrait donner plus d'étendue, que l'art de bien lire n'est pas aussi facile qu'on se l'imagine. Surtout il exige de l'âme; car pour faire sentir aux autres les beautés d'un ouvrage, il faut les sentir soi-même. En lisant, souvenez-vous de ce précepte de Boileau :

Pour me tirer des pleurs, il faut que vous pleuriez.

—Le Progrès.

Le feu sacré.

En ouvrant le dictionnaire, je lis ce qui suit, à propos du titre ci-dessus : « Les anciens appelaient *feu sacré* un brasier que l'on conservait toujours allumé dans les temples, et dont le soin était confié aux prêtres et aux prêtresses. »

Prenant ces termes au figuré, nous dirons :

Le temple, c'est l'école;—le brasier, c'est l'action bienfaisante de l'instruction et de l'éducation; le soin d'entretenir ce brasier est confié aux instituteurs et aux institutrices.

Mais qu'entend-on par ce feu sacré, pris au figuré ?

Vous le savez comme moi, dignes maîtres et maîtresses des enfants du peuple. Seulement, il y a bien des choses que nous savons et que plus grands que nous savent, sans en fournir la preuve.

Parmi ces choses, il est utile d'en rappeler quelques-unes, de temps à autre; c'est ce que je me suis proposé de faire aujourd'hui, à propos du *feu sacré* dans l'école.

Jamais je ne trouve en mon âme une satisfaction plus

douce, plus vraie, que lorsque j'ai écrit quelque chose en faveur de cette classe intéressante de personnes qu'on nomme *institutrices* et *institutrices* (1).

Je dis intéressante ou digne d'intérêt, comme on voudra, et il est facile de justifier ce qualificatif; car, ceux qui sont appelés à enseigner, doivent valoir beaucoup, savoir beaucoup et faire beaucoup pour peu de rémunération; cette vérité est incontestable.

Et afin de donner du poids à mes réclames en leur faveur, je m'efforce, dans la mesure de mes faibles moyens, de les amener au degré de perfection que je rêve pour eux et où, en réalité, les lois de la pédagogie exigent qu'ils soient pour accomplir la régénération des enfants du peuple.

En défendant vos droits à une rémunération plus marquante que celle qu'on accorde à un grand nombre d'entre vous, chers instituteurs et institutrices, j'ai déjà eu l'occasion d'énumérer la quantité de savoir, de vertus civiques et privées que vous devez réunir. On n'y pense pas assez. Si chaque administration communale mettait tout cela dans la balance, elle serait forcée, en âme et conscience, de dire : « Non, nous ne reconnaissons pas, nous ne payons pas assez équitablement le mérite de ceux qui élèvent la jeune génération. Dorénavant, les parents qui aiment à se débarrasser de ce souci et qui veulent que l'avenir de leurs enfants soit confié à des maîtres et des maîtresses capables sous tous les rapports, paieront et paieront convenablement. »

Afin d'obliger tous les magistrats communaux à tenir ce langage et à joindre l'action aux paroles, chaque instituteur doit avoir à cœur d'éviter le moindre reproche d'incapacité, d'indifférence ou de tiédeur; chaque instituteur doit nourrir le *feu sacré* dans son école.

Nous voici revenu au *feu sacré*.

Ecoutez-moi, dignes amis; pesez mes paroles; rendez-vous compte de la source cordiale d'où elles émanent et jugez si je ne suis pas dans le vrai :

L'homme d'école qui se contente de vivre au jour le jour, qui exerce mécaniquement son ministère, qui se borne à réaliser froidement le programme scolaire, sans se préoccuper des améliorations, des réformes, des progrès à réaliser, celui-là ne peut que s'en prendre à lui-même, s'il reste stationnaire, s'il n'éveille aucune sympathie, s'il n'est enfin l'objet d'aucun acte de bienveillance de la part de ses supérieurs,

Par contre, l'instituteur qui, dans l'exercice de sa profession, se préoccupe sérieusement du sort de ses élèves, qui enseigne avec zèle, qui parle et qui agit avec le cœur d'un père, qui prouve qu'il réunit le savoir et les vertus qu'il doit inculquer aux enfants, qui a recours aux parents et à qui de droit pour répandre l'instruction dans sa commune, pour combattre toujours et partout les préjugés, l'ignorance et le vice, qui observe, étudie et se perfectionne sans cesse, afin de mieux perfectionner les enfants confiés à des soins, cet instituteur-là a le *feu sacré* : il faut qu'on l'admire et qu'on le recompense en raison des services qu'il rend à sa commune.

N'est-ce pas, mes amis, que ce sont là des vérités ?

Eh bien ! que ceux qui goûtent journellement les satisfactions que donne ce feu sacré persévèrent courageusement et que les frères qui ne connaissent pas encore cette chaleur vivifiante de l'école qu'on appelle, au propre, la *pédagogie pratique*, s'en emparent, sans tarder, comme étant le seul moyen de relever leur condition sociale.—Le Progrès.

J. D.

(1) On ne dira pas, j'espère, que j'écris pour moi-même; car, à mon grand regret, je ne suis pas instituteur, mais bien un fonctionnaire ministériel qui croit avoir manqué sa vocation.

Se faire entendre à force de se faire écouter.

Tel devrait être le but de quiconque est chargé de l'instruction soit des grands soit des petits enfants. L'orateur dans la chaire, comme l'avocat dans la cour, comme l'homme d'Etat à la tribune, comme l'instituteur devant ses élèves, n'auront de succès que s'ils réussissent à se faire entendre à force de se faire écouter. Prise dans son acception propre, cette phrase ne peut signifier que ceci : Rendre son langage assez harmonieux, assez intéressant, assez instructif pour que tous ceux à qui l'on adresse soient captivés, et se sentent entraînés à prêter non seulement l'oreille, mais encore l'attention la plus complète pour se rendre bien compte des pensées et des opinions de celui qui leur parle. Si alors la matière traitée par l'orateur est un tant soit peu au-dessus du terre-à-terre, ses auditeurs se feront un plaisir de le comprendre et s'applaudiront d'avoir saisi chaque parole, de s'être rendu un compte parfait de ce qu'ils viennent d'entendre.

Si maintenant on veut aborder le sens pratique du système de se faire entendre à force de se faire écouter, on y trouve d'abord que, pour y parvenir, il faut renoncer complètement à ce que beaucoup d'orateurs considèrent comme premier élément de l'éloquence et ce qui peut être appelé l'écueil du *bien dire*, nous voulons parler de l'effort de voix qui parfois dégénère en cri. Rien, peut-être n'est plus nuisible, si l'on veut être écouté, que de supposer que l'on parle à des sourds. Dès que la plupart des hommes entendent des éclats de voix, ils commencent à croire qu'ils comprendront suffisamment ce que l'orateur leur dira sans y prêter cette attention soutenue qu'il est en droit d'attendre d'eux ; leurs pensées ne s'attacheront pas au sujet que l'orateur essaie de développer, enfin de distraction en distraction, ils finiront par être entraînés loin de l'orateur, qui aura beau gonfler sa voix et même avoir recours aux gestes furibonds, aux coups de poing sur la chaire, la tribune ou la table, il n'aura pas été entendu, c'est-à-dire il n'aura pas été compris, parce qu'il s'est trop fait entendre.

C'est surtout pour l'instituteur et, en particulier, pour le jeune instituteur, qu'il est bon qu'il se fasse entendre à force de se faire écouter. S'il prépare régulièrement ses leçons, il ne lui sera pas difficile d'y réussir, pourvu qu'alors il n'appuie pas trop long temps sur la même matière et qu'il tienne toujours en mémoire que rien n'est plus vite fatigué que l'attention de l'enfant. Si alors il a réussi à acquérir une diction pure, un accent sympathique sans ornements factices, et qu'il sache modérer sa voix de manière à parler souvent trop bas plutôt que de parler trop haut, il verra les yeux de tous ses élèves s'attacher à ses regards, les jeunes traits des enfants refléter une à une les idées exprimées par sa parole, et quand il aura fini, il pourra se dire certain qu'il a été entendu c'est-à-dire compris. Même dans les réprimandes adressées à une classe entière ou à un élève en particulier, que l'instituteur se mette bien en garde contre les éclats de la voix, trop fréquemment une des premières manifestations du mécontentement. Que jamais ce ne soit la force de la voix qui donne la mesure du mécontentement, mais le plus ou le moins de saccades de l'expression, le plus ou le moins d'âpreté de l'accent, le plus ou le moins de sévérité du regard et des traits de la figure. L'instituteur qui crie, qui péroré, qui gesticule est bientôt pour ses élèves un objet de divertissement, et une fois que les enfants en sont venus à voir un défaut ou une faiblesse en celui qui leur commande, il aura à recommencer tous les jours, toutes les heures. Ils seront bientôt habitués à ses cris, à ses menaces, à ses punitions, et puis quelles tristes conséquences pour la classe et pour l'instituteur, car rappelons-nous le vers de La Fontaine :

Un fripon d'enfant—cet âge est sans pitié.

Pour l'instituteur il y a encore un motif bien puissant pour qu'il tâche toujours de se faire entendre à force de se faire écouter, mais il est inutile de s'étendre sur celui-là. Qui peut ignorer que le plus grand nombre des instituteurs, qui meurent avant l'âge, meurent de la poitrine. Est-ce bien sûr que la plupart de ceux qui sont devenus victimes des fatigues de la carrière, ne le soient pas devenus pour ne pas avoir réussi à se faire entendre à force de se faire écouter ?—(*Le Progrès*.)

Leçons familières de langue française.

LES DIX PARTIES DU DISCOURS.

Introduction.—(Suite.)

Je vous ai indiqué, mes enfants, les grandes règles de notre versification française, à savoir la mesure qui détermine le nombre des syllables du vers, la césure qui y marque un repos, la rime, l'accent tonique. Il me faut maintenant entrer dans quelques détails sur plusieurs de ces points, et y ajouter plusieurs règles secondaires qui compléteront ce qu'il est nécessaire que vous connaissiez pour avoir une idée exacte des vers français.

Et d'abord, vous le savez déjà assurément, tous nos vers ne sont pas de la même mesure que ceux que nous avons pris pour exemple. Les vers de douze syllables sont nos plus longs vers, mais il y en a de dix syllables, de neuf, de huit, de sept, de six, de cinq, de quatre, de trois, de deux syllables ; il y a même des vers monosyllabiques. De tous ces vers, les plus usités sont ceux de douze syllables, de dix (1), de huit et de sept ; ce sont à peu près les seuls que notre oreille—car tout est là une question d'oreille—permette d'employer de suite, et sans mélange de vers d'autres mesures ; les autres sont plus ou moins rares, comme ceux de neuf et de six syllables ; ceux de cinq, de quatre, de trois et de deux syllables, ne s'emploient guère qu'accouplés à des vers plus longs, avec lesquels ils forment des couplets, des strophes, des stances ; les vers de deux syllables et les vers monosyllabiques sont d'un usage fort restreint (2).

Le vers de dix syllables a une césure après la quatrième syllabe, et se partage ainsi en deux hémistiches inégaux, le premier de quatre, le second de six syllables ; il y a deux accents principaux, celui de la césure et celui de la rime, et de plus un accent mobile qui se place dans la seconde partie sur la sixième, la septième ou la huitième syllabe. C'est le vers narratif par excellence, celui qu'employaient le plus volontiers nos anciens poètes. En voici un exemple dans des vers de la Fontaine :

Deux perroquets, | l'un père et l'autre fils,
Du rôt d'un roi | faisaient leur ordinaire :
Deux demi-dieux, | l'un fils et l'autre père,
De ces oiseaux | faisaient leurs favoris (3), etc.

Quelquefois le vers de dix syllables se coupe en deux hémistiches égaux, de cinq syllables chacun :

Que l'homme est, Timandre, | une faible chose !
Il s'aime pourtant | s'applaudit, s'impose ;
Et de tant d'orgueil | son esprit est plein
Qu'il est, après tout | moins faible que vain.

(DESMARETS.)

(1) Il n'y a point de vers de onze syllables ; l'inégalité des deux hémistiches dont l'une aurait cinq syllables et l'autre six, rend ces vers pénibles à l'oreille. Il en serait de même des vers de treize syllables ; ceux de quatorze auraient une mesure trop longue, et les syllables accentuées y seraient ou trop fréquentes ou trop rares.

(2) Dans une pièce des *Orientales*, plus curieuse, d'ailleurs, que véritablement intéressante, *les Djinnis*, V. Hugo, voulant donner l'idée d'un bruit qui naît au loin, augmente de sénorité à mesure qu'il s'approche, devient à un certain moment très-éclatant, puis diminue graduellement en s'éloignant, et finit par mourir, emploie une série de strophes, de deux, de trois, de quatre, de cinq, de six, de sept, de huit, de dix syllables, à laquelle succède, en ordre inverse, une seconde série de vers de huit, de sept, de six, de cinq, de quatre, de trois et de deux syllables. V. Hugo, *Les Orientales*, XXVIII. 1 vol. in-18 jésus, broché, 3 fr. 50 c. Hachette et Cie.

(3) *Les deux perroquets, le roi et son fils*, LA FONTAINE, livre X, fable 12. 1 vol. in-12, cart., 1 fr. Hachette et Cie.

Le vers de huit syllabes, et tous ceux qui en ont un nombre moindre, ne sont pas soumis à la règle de la césure. C'est encore un de nos vers les plus anciens. Dans la chanson bien connue du *Roi d'Yvetot*, vous trouverez des vers de huit syllabes :

Il était un roi d'Yvetot,
Peu connu dans l'histoire,
Se levant tard, se couchant tôt,
Dormant fort bien sans gloire. BÉRANGER.

Vous trouverez dans la Fontaine plusieurs fables en vers de sept syllabes, celle, par exemple, du *Rat de ville et du Rat des champs* :

Autrefois le rat de ville
Invita le rat des champs
D'une façon fort civile
A des reliefs d'ortolans (1).....

Le vers de six syllabes, comme je vous l'ai dit, s'entremêle ordinairement avec de plus longs vers (2) :

La mort à des rigueurs à nulle autre pareilles
On a beau la prier :
La cruelle qu'elle est se bouche les oreilles
Et nous laisse crier. MALHERBE.

Il en est de même ordinairement du vers de cinq syllabes. Cependant Mme. Deshoulières l'a employé seul dans une pièce que vous connaissez peut-être :

• Dans ces près fleuris
Qu'arrose la Seine,
Cherchez qui vous mène,
Mes chères brebis.....etc

Voici, dans une *Orientale* de Victor Hugo, des vers de quatre syllabes :

La voix plus haute
Semble un grelot.
D'un nain qui saute
C'est le galop :
Il fuit, s'élançe,
Puis en cadence
Sur un pied danse
Au bout d'un flot (3).

Le second vers de la *Cigale et la fourmi* est un vers de trois syllabes :

La cigale ayant chanté
Tout l'été,
Se trouva fort dépourvue, etc.

Vous en trouverez encore une autre dans la fable des *Animaux malades de la peste* :

Même il m'est arrivé quelquefois de manger
Le berger,

dit le lion, étouffant ainsi, dans ce vers si court, l'énormité de son crime.

Voici, maintenant, des exemples de vers de deux syllabes :

Au soleil couchant,
Toi qui vas cherchant
Fortune,
Prends garde de choir :
La terre, le soir,
Est brune.

(1) C'est la 9e du livre I.

(2) Il est employé seul dans cette jolie pièce de Lamartine qui commence ainsi :

Il est sur la colline
Une blanche maison,
Un côteau la domine,
Un buisson d'aubépine
En fait tout l'horizon, etc.

(3) *Les Djinns*. Ce recueil de Victor Hugo a pour titre *les Orientales*, parce qu'il ne contient que des pièces se rapportant à la Grèce moderne ou à l'Orient.

Vous devez bien penser que ces sortes de vers ne s'emploient guère que par fantaisie de poètes. A plus forte raison, les vers monosyllabiques. Je vous citerai ceux-ci, qui sont d'un chansonnier du dix-huitième siècle, Panard :

Et l'on voit des commis
Mis
Comme des princes,
Qui jadis sont venus
Nus
De leurs provinces.

Ce ne sont là que des jeux d'esprit.

Vous aurez pu voir par toutes ces citations que les rimes ne se suivent pas toujours dans l'ordre où nous les présentait les vers de Lamartine, que nous avons pris d'abord comme exemple. Dans ces vers, les rimes se suivaient deux à deux, un couple de rimes féminines alternant avec un couple de rimes masculines de cette façon : *ombre, sombre*, couple de rimes féminines : *silencieux, cieux*, couple de rimes masculines ; *coupée, escarpée*, couple de rime féminine ; *mollement, écumant*, couple de rimes masculines. Cet arrangement de rimes, dans lequel les rimes se succèdent par couples de deux, alternativement masculines et féminines, constitue ce que l'on appelle les rimes plates ou suivies. C'est l'ordre le plus ordinairement suivi dans les grands poèmes, comme par exemple les pièces de Racine, de Corneille, de Molière, qui sont faites pour le théâtre, dans les grands récits en vers de nos poètes contemporains, comme le poème de *Jocelyn*, de Lamartine, etc. Mais il y a bien d'autres combinaisons de rimes admises par la poésie française. La succession de nos rimes n'est soumise, à proprement parler, qu'à une seule règle générale, qui est celle-ci : Une rime masculine ne doit pas être suivie immédiatement d'une rime masculine différente, ni une rime féminine d'une rime féminine différente. A cela près, toutes les combinaisons de rimes peuvent être employées. Ainsi on appelle rimes croisées celles qui présentent alternativement un vers masculin et un vers féminin, ou encore deux rimes masculines séparées par deux rimes féminines suivies ou réciproquement. Voici, dans une même strophe, un exemple de ces deux combinaisons :

J'ai vu mes tristes journées
Décliner vers leur penchant ;
Au midi de mes années,
Je touchais à mon couchant.
La mort, déployant ses ailes,
Couvrait d'ombres éternelles
La clarté dont je jouis,
Et, dans cette nuit funeste,
Je cherchais en vain le reste
De mes jours évanouis.....

(J. B. ROUSSEAU.)

Les rimes dont la succession n'est soumise qu'à la règle générale que je vous ai indiquée tout à l'heure sont dites rimes mêlées. La plupart des fables de la Fontaine, de Florian et des autres fabulistes sont en rimes mêlées.

J'ai encore à vous faire remarquer que la délicatesse de l'oreille française n'admet pas dans les vers ce qu'on appelle l'hiatus (1), c'est-à-dire la rencontre de deux voyelles ou d'une voyelle et d'une h muette, placées, l'une à la fin d'un mot, et l'autre au commencement du mot suivant. Ainsi on ne peut pas dire dans un vers : *tu es, tu auras, si elle vient, elle y est*. La conjonction *et*, dans laquelle le t final ne se prononce pas, fait également hiatus, et l'on ne peut pas dire non plus : *et il vient, sage et heureux*. Les anciens poètes se permettaient l'hiatus ; Malherbe (2) lui-même, qui a beaucoup contribué à fixer les lois de notre versification moderne, écrit encore :

Il demeure en danger que l'âme, qui est née
Pour ne mourir jamais, meure éternellement.

Mais la règle de l'hiatus est acceptée aujourd'hui par tous nos poètes sans exception.

Les poètes, vous avez pu le voir par tous les vers que je vous ai cités, n'écrivent pas toujours leurs mots, ne construisent pas

(1) D'un mot latin qui veut dire ouverture de bouche, bâillement ; parce que la bouche s'ouvre dans les hiatus.

(2) 1555-1628.

toujours leurs phrases comme on le fait dans la prose. On leur permet un assez grand nombre d'incorrections, d'irrégularités, de tours particuliers qu'on appelle des *licences poétiques*. Ainsi, selon qu'ils ont besoin de deux ou trois syllabes dans un vers, ils écriront *encor* ou *encore* ; pour faire rimer *guère* avec un mot pluriel terminé par *ères* ou par *aires*, comme *frères*, comme *vulgaires*, il écriront *guères*, etc.

La plus frappante, la plus caractéristique de toutes ces licences est celle qu'on appelle *l'inversion*. Vous vous rappelez ce que je vous ai dit sur la nécessité qui oblige notre phrase française à la construction directe. Les poètes, pour le besoin de la rime, souvent dans une intention d'harmonie ou d'élégance, dérangent à plaisir l'ordre ordinaire des mots dans la phrase, et se permettent, à la seule condition de faire des phrases claires, les interversions les plus hardies.

Lisez, par exemple, ces vers de Racine :

Que les temps sont changés ! Sitôt que de ce jour
La trompette sacrée annonçait le retour,
Du temple, orné partout de festons magnifiques,
Le peuple saint en foule inondait les portiques ;
Et tous, devant l'autel avec ordre introduits,
De leurs champs dans leurs mains portant les nouveaux fruits,
Au Dieu de l'univers consacraient ces prémices (1).

Essayez maintenant de traduire en simple prose ces beaux vers, sans y rien changer que l'ordre des mots rétablis tels que la prose les comporte, et vous verrez comme cet ordre sera différent.

Il est à remarquer, d'ailleurs, que nos poètes contemporains n'usent pas autant que les poètes du 16^e, du 17^e et du 18^e siècle, du procédé de l'inversion, qui est beaucoup plus, en réalité, dans le génie de la langue latine que de la nôtre, et qu'ils la considèrent plutôt comme une ressource utile et commode, que comme un fonds véritable d'harmonie et d'élégance. — *Manuel général de l'instruction primaire*.

V A R I É T É S .

Invasion du Canada et siège de Québec par les Américains, en 1775.

PAR LOUIS P. TURCOTTE.

(Suite et fin)

Arrivé à 50 verges de la barrière, Montgomery s'arrête un instant, et examine la position. Convaincu par le silence qui règne partout que la garde sommeille, il s'élançait hardiment à l'assaut. (2) Il n'avait plus qu'une légère distance à franchir lorsque l'ordre de faire feu est donné. Une décharge terrible part de la barricade, et terrasse les premiers rangs des Américains. Montgomery lui-même, ses aides-de-camp et dix de ses soldats sont renversés par ce coup. Le désordre et la terreur règnent dans le reste de l'armée. Le colonel Campbell, à qui revient le commandement, essaie en vain de rassurer les esprits ; les Américains, sans faire aucun effort pour escalader le poste, prennent la fuite sans même emporter le corps de leur général.

Pendant ce temps, une lutte plus sérieuse s'engageait au Sault-au-Matelot. La colonne d'Arnold, chargée d'attaquer ce poste, avait traversé sans danger le faubourg Saint-Roch et le Palais. En passant sous les ramparts, vis-à-vis l'Hôtel-Dieu, elle fut aperçue de la Haute-Ville, et essuya, de la part des assiégés, un feu bien nourri qui lui fit perdre plusieurs hommes. Arnold lui-même, blessé grièvement, se trouva hors de combat, et fut transporté à l'Hôpital-Général. Le capitaine Morgan, autrefois perruquier à Québec, mais devenu depuis un brave officier, prend alors le commandement de l'armée, et franchit la première barricade. La garde commandée par le capitaine MacLeod fut en partie désarmée, et le reste prit la fuite. Les Américains s'emparèrent de l'espace situé entre la première et

la dernière barrière, malgré les efforts des nôtres qui défendaient le terrain pied à pied.

Cette deuxième barrière, haute de douze pieds était si solidement construite que l'artillerie seule pouvait la détruire. Elle était gardée par le capitaine Dumas et ses braves miliciens. A quinze ou vingt pas plus loin, sur le quai Lymburner, (à l'endroit où se trouve aujourd'hui la banque de Québec,) il y avait un autre corps de troupes avec plusieurs pièces de canons.

Déjà les Américains étaient en vue de cette barrière, la plus redoutable à franchir. Le jour commençait à poindre, lorsque Morgan, de sa voix puissante, commanda à ses troupes de la franchir. Il s'élança lui-même en avant suivi des compagnies de Steele, Hendricks, Humphreys, etc. Un combat furieux s'engage alors ; les Américains resserrés dans une rue étroite, résistent longtemps au feu dérivé de la barricade et du quai Lymburner. Les officiers paient de leur personne ; presque tous sont ou tués ou blessés. Le capitaine Humphreys suivi de quelques braves s'avance pour poser des échelles et enlever la barrière ; c'est alors, si l'en en croit Sanguinet, qu'un milicien du nom de Charland, homme brave et robuste, va au milieu des balles tirer ces échelles de son côté. Le feu de nos soldats est si fort que l'ennemi abandonne enfin l'idée d'enlever la barrière, et se retirant dans les maisons, tire dans toutes les directions, surtout sur le quai Lymburner qui est évacué momentanément.

Le général Carleton certain maintenant que les attaques du côté de la Haute-Ville sont simulées, et apprenant la défaite de Montgomery, concentre ses forces au Sault-au-Matelot. Le capitaine Laws reçoit l'ordre de sortir par le Palais avec 200 hommes, d'attaquer les Américains en queue et de leur couper ainsi la retraite ; le capitaine McDougall doit l'appuyer avec sa compagnie. Il envoie en même temps le colonel Caldwell avec les miliciens Anglais et le major Nairne avec 60 matelots soutenir le capitaine Dumas qui combat à la Basse-Ville. Nos troupes maintenant en nombre considérable prennent l'offensive, et décident de déloger l'ennemi des maisons qu'il occupe. Nairne et Dambourgès, sautant alors en dehors de la barrière, montent à l'assaut des maisons au moyen d'échelles. Ils sont suivis des miliciens et des soldats qui pénètrent avec eux dans l'intérieur, et en chassent les Bastonnais. Déjà ceux-ci commencent à perdre du terrain, et se préparent à la retraite, lorsque le capitaine Laws les attaque par derrière. Il tombe au milieu d'un groupe d'officiers Américains qui délibéraient sur le parti à prendre et les désarme. Le combat se prolonge encore quelques instants ; enfin les Américains, cernés de toutes parts, se rendent prisonniers au nombre de 400. Quelques-uns seulement s'échappent en passant sur la glace de la rivière Saint-Charles.

Le Gouverneur, profitant de la victoire, fait enlever la batterie de Saint Roch, composée de six ou sept canons, et couronne ainsi cette glorieuse journée qui assurait à l'Angleterre la possession du Canada. (1)

Ce succès était dû en partie à la vigilance et à l'habileté du gouverneur, pendant le siège et pendant le combat, au zèle du colonel McLean, commandant en second, du colonel Caldwell et du comte Dupré (2), de la milice, qui s'étaient montrés infatigables. Mais n'oublions pas les actes de bravoure du major Nairne, de Dambourgès (3) et de Charland, la belle défense des

(1) Nous engageons nos lecteurs à parcourir les versions diverses de l'Assaut de Québec, données par Sanguinet, Caldwell, Finlay, Henry, et un officier de la garnison.

Les citoyens de Québec fêtèrent pendant plusieurs années l'anniversaire de leur victoire sur les Américains.

(2) Le comte Dupré (Jean-Baptiste) avait servi avec distinction dans la guerre précédente. Fait capitaine par le marquis de Duquesne, il fut, élevé au grade de major en 1755, et de lieutenant-colonel quelques mois après. Pendant le siège de Québec de 1775, il rendit des services éminents comme un des commandants de la milice canadienne. Les Américains firent des dommages considérables à sa propriété près de Québec, et lorsqu'on lui offrit une rémunération de ces pertes et une récompense pour ses services, il ne voulut rien accepter, disant qu'il avait agi par amour pour son pays et pour son roi, et qu'il n'en exigerait aucune récompense. Le général Carleton le nomma cependant colonel commandant pour le district de Québec, charge qu'il remplit pendant plus de vingt ans, à la satisfaction générale. — *Morgan, Celebrated Canadians*.

(3) François Dambourgès, Français de naissance, était arrivé au Canada en 1763, et était allé se fixer à Saint-Thomas, en bas de Québec. Pendant la guerre de l'indépendance, il prit une part active à la défense du pays, et entra comme enseigne dans le régiment *Royal Emigrant* de McLean. Comme le major Nairne, il se distingua

(1) *Athatic*, Acte 1^{er}, scène 1^{ère}.

(2) L'historien Bancroft fait dire à Montgomery ces paroles qui furent ses dernières : " Men of New York, you will not fear to follow where your General leads ; push on, brave boys : Quebec is ours ! " *Bancroft's History*, Vol 8th, page 207.

miliciens anglais et canadiens aux postes menacés, actes qui resteront célèbres dans les annales militaires. (1)

Nos pertes étaient peu considérables; elles ne s'élevaient qu'à cinq hommes tués et à treize blessés. Au nombre des morts étaient le capitaine Anderson, de la marine, M. Fraser, constructeur de navires, et un Canadien.

Les Américains firent des pertes sensibles dans la personne de leur général, de ses aide-de-camp McPherson et Cheeseman et des capitaines Hendrick, Humphreys et autres officiers. (2) Le nombre des morts peut être estimé de quarante à soixante, et celui des prisonniers à 426; quarante de ces derniers étaient blessés. Les officiers furent conduits au Séminaire, les autres prisonniers au Couvent des Récollets. Quelques jours après, ils furent transférés à la prison de la rue Dauphine. On prit le plus grand soin d'eux, surtout des blessés, et d'après le témoignage d'un prisonnier, qui fut plus tard le juge Henry, tous furent traités avec la même sollicitude que les soldats anglais.

Après le combat du 31, Carleton envoya examiner le poste de Près-de-Ville. M. James Thompson trouva à une légère distance de la barrière les corps de Montgomery et de ses aides-de-camp, presque ensevelis dans la neige, et dix autres cadavres. Il s'empara de l'épée du général qu'il conserva toute sa vie et transmit à sa famille comme une relique précieuse. (3) Après avoir fait identifier le corps de Montgomery, il le transporta dans la demeure de François Godbout, de la rue Saint-Louis. (4)

Carleton ordonna de le mettre dans un magnifique cercueil, et le fit enterrer privément, mais d'une manière convenable, par le même M. Thompson, près de la porte Saint-Louis. Les cérémonies religieuses furent faites par le Rév. M. Montmolin, chapelain de la garnison.

Comme on le voit, le Gouverneur se montra généreux envers un adversaire qui avait été autrefois son ami et son compagnon d'armes sur les champs de bataille. Montgomery méritait bien cette marque de sympathie et de respect, lui qui avait montré, au milieu de ses succès, une modération dont l'histoire offre peu d'exemples. La mort de ce brave fut vivement regrettée; ses soldats et ses compatriotes le pleurèrent amèrement, et le Congrès décida d'élever un monument à sa mémoire. On voyait dans ce capitaine un homme d'élite, dont le passé était sans tache. Depuis le commencement de cette guerre, il était allé de succès en succès; grâce à son habileté et à sa bravoure, il avait conquis les trois-quarts du Canada; enfin s'il avait succombé, sa chute était au moins glorieuse.

par son courage et son intrépidité dans le combat du Saut-au-Matelot, et contribua pour beaucoup au succès de la journée. Aussi reçut-il les félicitations de Carleton, et en reconnaissance de sa bravoure une commission de lieutenant dans le 84^e régiment. Plus tard, il fut élevé au grade de colonel dans la milice, et lorsque la constitution de 1791 fut octroyée, le comté de Devon qui embrassait une partie de la rive sud (St. Thomas, l'Islet, etc.) le choisit pour son député pendant le premier parlement. M. Dambourgès mourut à Montréal en 1798, à l'âge de 56 ans. Voir la brochure intitulée: *De Colonel Dambourgès*.

(1) Dans une dépêche aux ministres anglais, le Général Carleton mentionne spécialement avec éloge la conduite du Col. Caldwell, du comte Dupré, et des capitaines Bouchette, Laforce et Chabot. Puis il ajoute: "The militia, British and Canadian, behaved with a steadiness and resolution that could not have been expected from men unused to arms."—(*The siege and blockade of Quebec; address by W. J. Anderson.*)

(2) Extrait d'une lettre du Brigadier-Général Wooster au Colonel Warner, en date du 6 janvier 1776:

"With the greatest distress of mind, I now sit down to inform you of the event of an unfortunate attack made upon Quebec, between the hours of 4 and 6 of the morning of the 31st December last. Unfortunate indeed for in it fell our brave general Montgomery, his Aide de camp McPherson, Captain Cheeseman, Captain Hendrick of the Riflemen, and two or three subaltern officers, and between sixty and a hundred Privates, the number not certainly known, and about three hundred officers and soldiers made prisoners; amongst which is Lieut. Col. Green, Major Bigelow, Major Miggs, and a number of Captains and inferiors officers. Col. Arnold was wounded in the leg in the beginning of the action, as was Major Ogden in the shoulder." *Doc. Hist. of N. Y.*, vol. 8th, page 664.

(3) M. Thompson transmit cette épée à son fils, M. James Thompson, mort il y a quelques années; ce dernier l'a léguée à M. James Thompson Harrower qui a eu l'obligeance de l'exposer dans la Salle Victoria pour la fête du centenaire.

(4) Cette petite maison existe encore aujourd'hui et est voisine de la demeure de l'hon. juge Tessier. Elle porte le numéro 42, de la rue Saint-Louis. On y voit une inscription qui indique que le corps de Montgomery a été déposé là.

C'est à tort que des écrivains l'ont confondu avec cet autre Capt. Montgomery, qui, en 1759, commit dans la côte de Beau-pré des actes de la plus grande atrocité. L'histoire a rectifié cette erreur. (1)

En 1818, M. Lewis vint réclamer, au nom du Congrès, les restes du général Montgomery, son parent; on s'empressa de lui remettre ces dépouilles chères aux Américains, et elles furent déposées avec grand pompe près de son monument dans l'église de Saint-Paul, à New-York.

Après la tentative malheureuse du 31 décembre, Arnold conduisit les débris de son armée (700 hommes environ) à une petite distance de la ville. Sa situation devenait de plus en plus critique: les malades étaient en grand nombre, les vivres manquaient, et les Canadiens le délaissaient peu à peu. (2) Toutefois il continua le blocus de la ville, et fit brûler un grand nombre de maisons des faubourgs; Carleton, de son côté, ordonna de démolir ou d'incendier celles qui étaient le plus près de la ville. "Les deux faubourgs, dit Sanguinet, composés de plus de deux cents maisons furent entièrement ruinés."

Carleton permit au colonel McLean d'enrôler quatre-vingt-quinze prisonniers Bostonnais, qui d'abord se comportèrent assez bien; mais quelques-uns d'entre eux ayant déserté, ils furent mis en prison. Au mois de mars, les prisonniers tentèrent de s'évader. Leur projet était de tuer la garde, et s'ils réussissaient, de s'emparer de la porte Saint-Jean. Ils devaient alors brûler trois maisons, afin d'avertir Arnold qu'ils étaient maîtres de ce poste et de lui faciliter l'entrée de la ville. Le complot fut découvert la veille de son exécution, et Carleton fit mettre les coupables aux fers; les officiers détenus au Séminaire n'avaient eu aucune connaissance de cette affaire. (3)

Les Américains ayant reçu quelques renforts se rapprochèrent de la ville. Au printemps, Arnold partit pour Montréal, et son successeur le général Wooster éleva des batteries à Saint-Roch, sur les Buttes à Neveu et à Lévis; mais elles ne firent aucun dommage.

Vers le même temps, au mois de mars, M. de Beaujeu, ancien capitaine canadien et seigneur de l'Île-aux-Grues, forma le projet de s'emparer de la batterie de Lévis et de secourir la garnison. Il réunit à cette fin environ 300 canadiens qu'il leva dans les paroisses de la rive sud du fleuve, en bas de Québec. Mais les Américains, instruits de son dessein, lui opposèrent un détachement de soldats et Canadiens rebelles qui attaquèrent, à Saint Pierre de la Rivière du Sud, son avant-garde composée de soixante hommes et la mirent en déroute. M. de Beaujeu fut alors obligé de congédier ses volontaires. Il avait perdu

(1) Richard Montgomery n'était plus capitaine en 1759; de plus, il n'était pas à Québec du temps de Wolfe. Voir *Documents relating to the colonial history of the State of New-York*. Vol. 8, page 665 et l'*Album de Touriste par J. M. Lemoine*.

(2) Voici un extrait d'une lettre d'Arnold, datée du 14 janvier 1776: "The charge which has devolved upon me, has been a most arduous task; our last disaster so disheartened the troops that I have had the greatest difficulty to keep them altogether. Our whole force, since the attack amounts to more than seven hundred men.... Our duty has been extremely hard and fatiguing in this inclement climate, where the snow is now four feet on the level; but what cannot soldiers do who are fighting for liberty and their country." *Archives du Séminaire de Québec*.

(3) Au mois d'avril, Messieurs Lamothe et Papineau partirent de Montréal pour informer Carleton de ce qui se passait dans leur district. Voici quel stratagème ils inventèrent pour pénétrer dans Québec. C'est Badeaux qui raconte le fait:

"L'on nous dit qu'il est entré dans Québec 2 messieurs de Montréal d'une façon assez comique. Ces messieurs ont été 3 ou 4 jours dans le camp des Bostonnois habillés en mendians. Le dernier jour ils s'avancèrent jusqu'à la dernière garde; là ils firent cuire un morceau de lard. Lorsqu'il fut cuit l'un d'eux le prit et se mit à fuir, l'autre courut après lui, le rattrapa et firent semblant de se chamailler. Celui qui avoit le lard s'échappa et l'autre donna encore après. Lorsqu'il fut arrivé au dernier sentinelle, il lui dit: faites-moi le plaisir de tenir mon sac pour que je puisse courir après mon camarade qui emporte mon lard. Le factionnaire prit le sac et ainsi mon homme se mit à courir après l'autre. Le factionnaire lui criait: Cours, cours, tu vas le rattraper. Effectivement, ils ont si bien couru qu'ils ont entré dans Québec, le lard à la main. La ruse n'est pas mal inventée."

Le même auteur cite le fait suivant:

"L'on dit aussi que les gens de Québec ont fait faire un cheval de bois qu'ils ont mis sur les murs, du côté du faubourg St. Jean, avec une botte de foin devant luy et une inscription en ces termes: *Quand le cheval aura mangé cette botte de foin, nous nous rendrons.*"

dans cette rencontre quatre ou cinq hommes; dix autres y compris l'aumônier, M. Bailly, furent blessés, et une vingtaine emmenés prisonniers.

Au mois d'avril, le général Thomas vint prendre le commandement de l'armée américaine. Comme il n'avait que 1200 hommes en état de service, sur les 1900 qui étaient sur les rôles, il résolut de lever le siège avant l'arrivée des troupes anglaises, mais après une dernière tentative. Il conçut donc le projet de mettre le feu aux vaisseaux du port par le moyen d'un brûlot et de donner pendant ce temps l'assaut à la ville; mais le brûlot se consuma sans causer aucun dommage, et l'attaque n'eut pas lieu.

Deux jours après, fut signalée l'arrivée de plusieurs vaisseaux amenant des troupes anglaises, et le général Thomas donna l'ordre de la retraite. Carleton profita de ce moment pour faire une sortie avec l'élite de ses soldats, et s'empara de 200 malades et des munitions. L'armée américaine ne s'arrêta qu'à Sorel où le général Thomas mourut de la picote. Il fut remplacé par le général Sullivan qui venait d'arriver avec 1500 hommes de troupes.

Cependant le Congrès avait fait de nouveaux efforts pour engager les Canadiens à soutenir sa rébellion, et dans ce but il leur avait adressé une nouvelle proclamation :

« Les meilleures causes, disait-il, sont sujettes aux événements, les contre-temps sont inévitables, tel est le sort de l'humanité. Mais les âmes généreuses qui sont éclairées et échauffées par le feu sacré de la liberté, ne seront pas découragées par de tels échecs, et surmonteront tous les obstacles qui pourront se trouver entre eux et l'objet précieux de leurs vœux.

« Nous ne vous laisseront pas exposés à la fureur de vos ennemis et des nôtres. Deux bataillons ont reçu ordre de marcher en Canada, dont une partie est déjà en route. On lève six autres bataillons dans les Colonies-Unies pour le même service, qui partiront pour votre province aussitôt qu'il sera possible, et probablement ils arriveront en Canada avant que les troupes du Ministère sous le Général Guy Carleton puissent recevoir des secours. En outre, nous avons fait expédier les ordres nécessaires pour faire lever deux bataillons chez vous. Votre assistance pour le soutien et la conservation de la liberté américaine nous causera la plus grande satisfaction. Nous nous flattons que vous saisirez avec zèle et empressement l'instant favorable de coopérer au succès d'une entreprise aussi glorieuse. Si des forces plus considérables sont requises, elles vous seront envoyées.

« A présent vous devez être convaincus que rien n'est plus propre à assurer nos intérêts et vos libertés que de prendre des mesures efficaces pour combiner nos forces mutuelles, afin que par cette réunion de secours et de conseils nous puissions éviter les efforts et l'artifice d'un ennemi qui cherche à nous affaiblir en nous divisant. Pour cet effet, nous vous conseillons et vous exhortons d'établir chez vous des associations en vos différentes paroisses de la même nature que celles qui ont été si salutaires aux Colonies-Unies, d'élire des députés pour former une assemblée provinciale chez vous, et que cette assemblée nomme des délégués pour vous représenter en ce Congrès.....

« JEAN HANCOCK, Président

Au mois d'avril, le Congrès envoya à Montréal deux de ses membres influents, Franklin et Chase, pour exciter le zèle de la population. Le Père Carroll devait aussi employer son influence auprès du clergé. Reçus avec froideur, les délégués échouèrent dans leur mission. Les Canadiens avaient enfin compris que les Américains les trompaient en leur faisant de vaines promesses, et en leur offrant en paiement un papier-monnaie dont la valeur était décriée. Ils ne pouvaient plus reposer leur confiance dans un peuple en révolte, qui venait de reprocher à la métropole la protection accordée à nos lois et à notre croyance, et qui chez lui n'avait pas toléré la religion.

D'ailleurs, les Américains avaient eux-mêmes perdu les derniers vestiges de popularité lorsque à Montréal le général Wooster, violant les promesses et les engagements de Montgomery, avait contraint les officiers de milice à rendre leurs commissions, persécuté les citoyens, exilé plusieurs officiers dans les colonies, menacé les prêtres de la prison, et fait ouvrir de force les magasins de grains. (1)

(1) Les Bastonnais, dit Sanguinet, persécutèrent plusieurs citoyens de Montréal, et envoyèrent plusieurs personnes affectionnées au service du Roy prisonniers dans les colonies. Walker retourna à l'Assomption avec Jacques Price pour désarmer les habitants parce qu'ils ne voulaient point prendre les armes pour les Bastonnais, mais

D'un autre côté, le clergé avait repris peu à peu son influence sur le peuple. Pendant toute cette guerre il n'avait cessé de lui conseiller la soumission à l'autorité. Dans un deuxième mandement dirigé surtout contre les Canadiens rebelles, son digne chef, Mgr. Briand, leur avait, en termes énergiques, démontré leur erreur et la fausseté des promesses de l'ennemi.

Comme toujours, la voix des supérieurs ecclésiastiques, cette voix qui ne s'était jamais fait entendre que pour soutenir et diriger nos ancêtres au temps du malheur, eut de l'écho dans le cœur des Canadiens, et presque tous les rebelles se soumièrent au Gouvernement. Par cet immense service le clergé s'acquittait des droits à notre éternelle reconnaissance. (1)

Les nouveaux renforts que le Congrès envoya portèrent l'effectif de l'armée Américaine à 5000 hommes. Mais ces secours étaient insuffisants pour résister à l'armée anglaise qui comptait 13,000 soldats au mois de juin. Aussi le général Carleton prit-il l'offensive, et à mesure que les troupes arrivaient à Québec, il les dirigeait aux Trois-Rivières. Sullivan pensant qu'il pourrait facilement s'emparer de cette ville, envoya le général Thompson avec 1800 hommes. Thompson traversa le fleuve et se rendit à la Pointe-du-Lac dans la nuit du 7 au 8 juin. A cette nouvelle, le général Fraser se porta à sa rencontre avec des forces supérieures, et l'attaqua si vigoureusement que les Américains furent bientôt mis en déroute, laissant 200 prisonniers avec leur général et le colonel Irvine. Carleton arriva le même soir aux Trois-Rivières, et enjoignit au général Burgoyne, commandant en second, d'attendre l'arrivée de toutes les troupes avant de hasarder le combat. Les Américains profitèrent de ce délai pour opérer leur retraite.

Ils avaient subi un échec plus grave encore aux Cèdres, où 300 de leurs soldats s'étaient établis. Le capitaine Foster, accompagné de 250 soldats, volontaires-canadiens et sauvages, avait reçu ordre d'aller les chasser de ce poste. Certain que l'ennemi ignorait son dessein, il fit toute la diligence possible, et, à son arrivée, somma le major Butterfield de se rendre. Sans lui laisser le temps de délibérer, il commença un feu si fort que le commandant capitula à la seule condition que les vainqueurs accordassent aux assiégés la vie et leur bagage. Foster apprenant qu'un détachement de 100 Américains venait au secours de la garnison, envoya au-devant d'eux soixante sauvages et trente Canadiens qui les cernèrent et les firent tous prisonniers.

Après ces désastres, Sullivan commença une retraite précipitée, et gagna d'abord le fort Chambly, pendant que Carleton entrait à Sorel. (2) Il se dirigea ensuite vers le fort Saint-Jean,

ils n'ôtèrent les fusils qu'à trois ou quatre personnes, les autres les avait cachés.

« Le seize de Janvier 1776, le Sieur Wooster envoya chercher MM. Hertel de Rouville et Edward William Gray pour les envoyer prisonniers dans la Nouvelle-Angleterre. Les citoyens de Montréal s'assemblèrent et furent chez le Sieur Wooster pour luy représenter que cette démarche était contre le traité fait avec M. Montgomery.»

(1) « Il est certain, dit Sanguinet, que le clergé du Canada s'est distingué et que les prêtres ont rendu de grands services au Roy de la Grande-Bretagne dans cette circonstance, ce qui leur attira beaucoup de persécutions de la part des Bastonnais.»

« This morning (7th May,) many priests have come to town from the adjacent parishes, with cheerful countenances to pay their respects to the Governor and make their obedience to the Bishop. Their distinguished loyalty will ever redound to their honor. — *Journal of an officer, History of Smith, Vol. 2nd.*

(2) Le Général Guy Carleton, dit Sanguinet, continua sa route jusqu'à Montréal sans rencontrer aucun Bastonnais, car ils fuyaient devant les troupes. Il fit passer à Sorel deux mille hommes de troupes sous les ordres du général Burgoyne pour monter dans la rivière Chambly jusqu'à St. Jean, avec une quantité de Canadiens volontaires. Mais les Bastonnais abandonnèrent le fort Chambly qu'ils brûlèrent devant leur départ et se sauvèrent devant Saint-Jean, dans l'Île-aux-Noix. Par conséquent, le 18 juin, le Canada se trouva délivré des Bastonnais, et le vingt, le général Guy Carleton fit son entrée à Montréal, qu'il avait abandonné le 11 novembre 1775; ce qui fait que les rebelles ont resté à Montréal sept mois et sept jours.

« L'armée du Roy se campa au fort Chambly et à Saint-Jean, aussitôt le Général Guy Carleton donna ordre de commander les habitants avec leurs voitures pour charroyer les vivres, les bagages des troupes, etc. En conséquence il y avait tous les jours environ douze cents hommes qui travaillaient tous par corvée, gratis, pour faire les chemins, charroyer dans les bateaux. L'armée passa l'été à Chambly et à St. Jean, il fut construit une quantité de bateaux, et l'on fit passer par terre quatre barques de Chambly à Saint-Jean

où vint le rejoindre Arnold avec les troupes qui avaient gardé la ville de Montréal au pouvoir des Américains depuis le mois de novembre. Après avoir détruit le fort Saint-Jean, l'armée ennemie occupa un moment l'Isle-aux-Noix; puis elle traversa le lac Champlain, et se replia sur les forts Ticonderaga et Crown Point, d'où elle était partie dix mois auparavant.

Comme on le voit nos voisins évacuèrent le Canada en moins de temps qu'ils n'en avaient mis à le conquérir l'année précédente. Ainsi se termina cette expédition qui leur avait coûté tant de sacrifices et la perte d'un grand nombre de vies précieuses sans bon résultat pour leur cause. Néanmoins, elle leur offrit l'occasion de s'habituer à l'art militaire et de déployer leur courage. Plus heureux, toutefois, dans leur campagne du Sud, ils purent, grâce à leur succès, proclamer leur indépendance le 4 juillet 1776.

Carleton résolut alors d'enlever aux Américains, la navigation du lac Champlain. Dans ce but il arma plusieurs vaisseaux et chaloupes canonnières, dont il confia le commandement au capitaine Pringle. De leur côté, les Américains préparèrent une escadre qu'ils mirent sous les ordres du général Arnold. Le 11 octobre (1776) les deux flottes se rencontrèrent près de l'Isle Valcourt, mais les vents contraires ne permirent pas aux Anglais d'employer toutes leurs forces, et après un combat malheureux, le commandant ordonna la retraite. L'engagement fut repris deux jours après, et cette fois l'avantage fut du côté des Anglais. Quatre vaisseaux ennemis prirent la fuite, un autre abaissa son pavillon, et Arnold après avoir échoué et brûlé le reste de la flotte, fit sauter le fort Crown Point, et se replia sur Ticonderaga.

La saison étant trop avancée, Carleton gagna alors le nord du lac Champlain, plaça des garnisons à l'Isle-aux-Noix et à Saint-Jean, et remit au printemps suivant la continuation de sa campagne. Sur ces entrefaites Burgoyne parvint à se faire donner le commandement de l'armée anglaise, de préférence au Général Carleton qui ne s'occupa dorénavant que de l'administration de la province. Blessé de la préférence donnée à Burgoyne, il demanda son rappel, et partit pour l'Angleterre en juillet 1778.

La conduite de Carleton comme gouverneur et comme commandant de l'armée fut approuvée par la métropole. Le roi le reçut avec bonté et lui conféra le titre de Chevalier de l'Ordre du Bain. En 1782, Carleton succéda à Sir Henry Clinton dans le commandement en chef de l'armée anglaise en Amérique; quatre ans plus tard, il fut créé pair du Royaume-Uni sous le titre de Lord Dorchester, et le parlement lui vota une pension annuelle de £1000. Son retour au Canada comme gouverneur, en 1785, fut accueilli avec plaisir par la population, et lorsqu'il quitta le pays en 1796, il laissait la réputation d'un honnête homme, d'un serviteur dévoué à son pays; et les Canadiens-Français le comptent aujourd'hui encore au nombre de leurs meilleurs gouverneurs.

Comme on peut le voir, la guerre américaine, en ce qui regarde le Canada, n'a pas été marquée par de brillants faits d'armes. Nos voisins avaient entrepris leur expédition avec des forces comparativement faibles, et avait trop compté sur la coopération des Canadiens. Le but du Congrès semble avoir été de gagner le peuple par la persuasion plutôt que de le soumettre par la force des armes. Aussi les généraux reçurent-ils instruction de ne pas molester les habitants et de respecter leurs opinions et leurs propriétés.

Cette guerre donna occasion à nos encêtres, surtout au clergé et à la classe instruite, de se montrer loyaux envers leur nouveau souverain. Plus de trois mille Canadiens, oubliant le passé, lui assurèrent par leur bravoure la possession d'une de ses plus belles provinces. La masse de la population ne crut pas devoir porter le dévouement aussi loin, et resta simple spectatrice de la lutte. On ne saurait lui reprocher cette con-

duite. Toutefois, puisque les événements nous ont permis de rester sujets anglais, nous n'avons pas lieu de nous en plaindre, surtout nous Canadiens-Français. Suivant notre humble opinion, en devenant américains, nous n'aurions peut-être pas conservé aussi bien le caractère français et catholique qui distingue notre peuple. Il nous a fallu, il est vraie, lutter durant de nombreuses années pour défendre nos droits et nos privilèges, mais nous avons obtenu enfin la justice qui nous était due.

aujourd'hui, quoique colonie, le Canada jouit de la liberté la plus grande. Il possède une constitution admirable, calquée sur celles de la métropole et des Etats-Unis. Au moyen de nos institutions politiques nous avons augmenté nos richesses, étendu nos relations commerciales; nous avons grandi au point que notre province dépasse en population et en importance les treize colonies anglaises lors de la guerre de l'Indépendance.

Nous grandirons encore, espérons-le, pendant de nombreuses années à l'ombre du drapeau britannique tout en conservant avec nos voisins des relations amicales. Et si un jour nous sommes appelés à devenir un peuple indépendant, ce que plusieurs d'entre nous verront peut-être, nous nous rappellerons avec orgueil le glorieux fait d'armes dont nous célébrons aujourd'hui le centenaire et le temps que nous aurons passé sous la tutelle de l'Angleterre.

Petite étude sur les langues des sauvages du Nord-Ouest.

Le nom.—La distinction des genres n'existe pas dans nos langues, il n'y a ni masculin ni féminin. Une autre particularité de ces dialectes c'est que les noms se divisent en noms d'être animés et en ceux d'être inanimés, et il y a une forme de pluriel différente pour chaque chose. Certains êtres inanimés ont pourtant leur noms rangés dans la première classe. On ne peut découvrir pour quelle raison cette faveur leur est accordée. Il n'y a pas non plus de génitif *de*, il faut tourner la phrase. v. g. La maison de mon père, *n'ottawigo waskahigan*, mon père sa maison.

Diminutif.—On appelle diminutif une petite désinence par deux ou trois lettres, mise à la fin du mot, ce qui donne une signification de *petite, moindre, d'une qualité bien inférieure*: v. g. *mokkumâis*, (cris) petit couteau, *mokkumanens* (sauveux), *okimas* (cris) petit chef, *okimans*, (sauveux), *atim*, chien, *atimisis*, vilain petit chien.

Dubitatif.—Le dubitatif joue un grand rôle dans ces langues et offre de grandes difficultés aux commençants. Il se forme par certaines désinences ou particules finales, surtout dans les verbes. Il présente une originalité toute particulière, au discours sauvage. Ordinairement on peut parler sauvage, sans même être capable de se servir du dubitatif, mais on ne sera jamais un vrai linguiste, si on ne parvient pas à posséder le génie de la forme dubitative.

Le Locatif.—Le lieu où se fait l'action, en sauvage, est désigné à la fin du mot par une, deux, ou même trois lettres, selon que le nom se termine par une voyelle ou une consonne.

CRIS.

locatif.

Kijik.....	Kijikok.....
Askik.....	Askikok.....
Ntpïy.....	Ntpik.....
Iskutew.....	Iskutek.....

SAUVEUX.

locatif.

.....Kijkong.....au ciel, dans le ciel.
Akik...Akikong.....dans la chaudière.
Nipl...Niping.....dans l'eau, sur l'eau.
Iskute...Iskuteng.....dans le feu.

Nous pouvons dire avec plaisir qu'à lui seul, notre

locatif peut suffire aux quatre fameuses questions : ubi ?
quò ? unde ? quà ? v. g.

Otenak	}	N'tayan..... je suis au	Village.
		N'tuttân..... je vais au	
		N'otuttân..... je viens du	
		Nipimuttân..... je passe par	
		Piniyaw..... il vole sur le	

Le Verbe.—Nous faisons remarquer que nos idiomes sont vraiment des verbes. La principale beauté consiste à bien savoir se servir de ces formes multiples de toutes ces différentes conjugaisons verbales qui donnent une si grande richesse pour faciliter l'expression. Tous les noms sont susceptibles de devenir verbes ainsi que les adverbes. v. g. Kotta, la neige, kontwiw, c'est neige, il y a de la neige. Wyo, loin, wayowiw, c'est loin. Waskâhigan, maison, waskâhigan n'ojittân, je fais une maison, ou en mettant le nom verbe, ni waskâhiganikân. Une autre richesse non moins importante, c'est que nous avons une foule de préfixes ou affixes qu'on place devant le verbe, ce qui donne une grande facilité de langage et remplace bien avantageusement nos verbes auxiliaires, vouloir, pouvoir, aller, etc. v. g. Ni wi-mitjisun, je veux manger. N'tawi ayamihaw, il va prier. Ni poni ataskan, je cesse de travailler.

Le cris, ainsi que le sauteux, le pied-noir et tous leurs congénères s'unissent aux langues sémitiques par un lien bien plus étroit. Car si on jette un coup d'œil sur les grammaires de ces langues, on sera étonné en ne voyant pas de pronom devant la troisième personne de l'indicatif, quoique pourtant ce pronom qui est O se rencontre devant certains temps du verbe. N'ayant pas d'infinitif, nous avons dû dans nos dictionnaires nous servir de la 3ème personne singulière de l'indicatif, pour indiquer les verbes. Cette troisième personne indique la racine, se suffit à elle-même et commande à toutes les autres parties du verbe, puisque c'est d'elle que se forment les modes... v. g. l'impératif.

CRIS.

Indicatif présent.

Mitjisuw..... Il mange.....

Impératif.

Mitjisu..... Mange.....
Sipwettew..... Il part.....
Sipwetté..... Pars.....

SAUTEUX.

Sakidjike..... Il aime.....
Sakidjiken..... Aime.....
Madja..... Il part.....
Madjân..... Pars.....

PIED-NOIR.

Adjimohikkaw..... Il prie.....
Adjimohikkat..... Prie.....
Etapow..... Il part.....
Etapot..... Pars.....

Comme on le voit, en comparant, pour former l'impératif, le cris retranche la dernière lettre (la dernière syllabe quand c'est un verbe avec un objet animé,) le sauteux ajoute une lettre ou deux, le pied-noir change la dernière lettre en t. Cette dernière langue a une propriété qui lui est spéciale, c'est, dans certaines circonstances, d'appuyer avec emphase, sur certains mots, en ajoutant une dernière voyelle à la fin du mot, v. g. Mestaput, va-t-en. Mestaputa, voyons va-t-en donc ! ! Kimimokit, prends-moi en pitié. Ayo ! Kiminokita, voyons, prends-moi donc en pitié. Ikamanistiyupi, ainsi soit-il. Ces

voyelles en italique doivent être à moitié prononcées et n'appartiennent ni aux personnes ni au nombre dans le verbe.

Noms de Parenté. Les Sauvages ont une foule de mots pour désigner les différents degrés de parenté. Pour un commençant c'est une partie difficile à saisir. Le mot n'totem, mon parent, est sans doute celui qui a donné lieu à tant d'interprétations fausses de certains écrivains. On se rappelle tout ce qu'on a cru dire sur le fameux Totem des sauvages. Chez eux comme chez les juifs, on appelle frères et sœurs, les cousins germains et les cousines germaines, comme aussi quelquefois, on dit : mon père, à l'oncle paternel, et ma mère, à la tante.

CRIS.

N'ottaway..... Mon père.....
N'tanis..... Ma fille.....
Okosissa..... Son fils.....

SAUTEUX.

PIED-NOIR.

N'os..... Ninna.....
N'tanis..... N'tan.....
Okwisissan..... Orkoy.....

Les missionnaires en étudiant ces langues, ont dû, à l'aide de radicaux et de particules former une foule de mots pour tout ce qui regarde les choses de la religion et s'entendre entr'eux pour se servir des mêmes expressions, en parlant des grandes vérités chrétiennes, v. g. Le mot sacrement n'ayant pas son correspondant en sauvage, on a cru devoir adopter *ayamihawinanâtauwihuwin*, le remède de la religion, Kitchitwasok kiteheskâke-tominituwin, la sainte onction qui fortifie, [confirmation] etc. On a pensé devoir conserver certaines expressions françaises, en leur communiquant une terminaison sauvage comme : Lamessikkew, il dit la messe, Eucharistiwin, l'Eucharistie.

Les sauvages eux-mêmes ont formé un grand nombre de mots pour des objets qu'ils voyaient pour la première fois entre les mains des blancs. Ils choisissent ordinairement une expression dont la signification vient de la première impression que tel objet a fait sur leur imagination, v. g. Wâskahigan, maison, ou, un *entourage*. Pisimokkân, montre, ou *soleil artificiel*. Avamiheweleit, croix, le *bois de la prière*. Piwâbisk ka pi kirkwemagak. Télégraphe, le *fer qui parle*.

Tous les verbes et les noms composés ont des radicaux, qui présentent une autre grande richesse à nos langues prétendues barbares. Et quand on dit en grec : *Telos grapho*, j'écris loin, d'où télégraphe, qui m'empêchera de dire, dans mon beau cris, par un seul mot, ni wâyosinâhikân ? A-t-on jamais réfléchi à la belle signification du mot kijemanito [Dieu] qui est commun à toutes les nations américaines ? On sait que le mot *Manito* veut dire esprit, génie, être surnaturel. Kij est la racine et la lettre euphonique ou connective. Ce radical kij signifie, finir, achever, perfectionner, rendre parfait, d'où, kijittaw, il termine cela, donc kijemanito voudrait dire ; l'esprit parfait, auquel on ne peut rien ajouter.

De la même racine on dit : Kijewâtisiwin, la charité, la vertu par excellence ; kijeyiniw, un vieillard, c'est-à-dire, l'homme supposé parfait, bien fini. Kijeyittam, il prend une résolution, c'est-à-dire, il parachève sa pensée, il la finit bien ; car on suppose que quand on prend une résolution c'est pour le bien. Il y a une foule d'autres mots qui ne sont pas moins riches par leur signification : v. g. ayisiyiniw, homme, *homo*, de la racine : Ayi, ressembler à. Ayisininawew, il fait comme lui, il l'imite, Iyiniw veut dire l'homme, *vir*, ou, l'être principal, donc ayisiyiniw veut vraiment dire, l'être principal ressemblant ou à l'imitation de..... ce qui nous rappelle le mot de la Genèse : Dieu fit l'homme à son image et ressemblance.

En étudiant les dictionnaires et les grammaires, on ne pourra s'empêcher d'admirer les beautés que renferment ces idiomes, qui, au premier abord, paraissent si grossiers et si pauvres. Dans cette courte étude que nous offrons aujourd'hui à nos amis, nous ne prétendons pas donner toutes les variétés de formes, et les nuances de phraséologie, cela doit être cherché dans la grammaire.

Nous ne pouvons nous empêcher de faire remarquer que ces langues ont peu d'irrégularités et d'anomalies. Les défauts sont beaucoup plus rares qu'on n'aurait lieu de le penser dans ces dialectes qui jamais n'ont eu d'académies pour en fixer les règles et en empêcher l'altération. Il faut avouer que ces langues ne sont pas susceptibles de perfectionnement. Elles sont parfaites dans leur genre. On peut tout au plus former des mots et cela par milliers, en se servant des radicaux et de certaines particules. En compilant grammaires et dictionnaires, on ne fixe pas la langue, car elle est déjà fixée dans la bouche des Sauvages, mais on en fait connaître les règles et on explique la marche de ces idiomes à ceux qui ne les connaissent pas. Tous les Sauvages parlent correctement leur langue, naturellement et sans l'avoir étudiée. Les enfants à mesure qu'ils entendent et apprennent les mots, prononcent adroitement, et bientôt pourront saisir toutes les phrases des fins harangueurs. Comme de raison le sauvage ne peut vous donner aucune explication sur telles et telles règles; il parle bien sans le savoir et comme machinalement.

En voilà assez sur ces langues pour démontrer qu'elles ne sont pas aussi barbares qu'on se l'imagine. Au moyen de ces idiomes qui paraissent si pauvres, on peut très-bien expliquer les vérités de la religion et faire des sermons les plus émouvants sur l'enfer, la mort, le péché, etc....

Avant de terminer ces réflexions, qu'on me permette d'émettre une opinion sur un certain ouvrage, imprimé en 1845, dont l'auteur s'appelle Henry R. Schoolcraft. Ce livre qui renferme des appréciations sur les Sauvages, leurs mœurs, leurs usages, leurs superstitions, leurs poèmes (?) leurs guerres, recèle au milieu de choses vraies et intéressantes, une foule d'inexactitudes qui sont bien propres à induire en erreur les lecteurs qui ne connaissent pas les Sauvages. Pour ne dire qu'un mot de la manière dont il parle de l'idiome algonquin et sauteux, à la suite de M. Guoq, nous ne craignons pas de nous tromper en disant que M. Schoolcraft ne savait pas ces langues qu'il pensait pourtant connaître. Car ce n'est pas suffisant d'être un homme d'un grand talent pour traiter des sujets qu'on ne connaît pas. Le talent, quel qu'il soit, ne saurait suppléer aux connaissances qu'on n'a pas.

En terminant cette petite étude sur les langues sauvages, je ferai remarquer qu'à l'exemple des missionnaires, nos prédécesseurs en ce pays, j'ai cru devoir me servir, en écrivant le sauvage du w devant les voyelles a, e, i, o, pour exprimer certains sons, comme wa, wé, wi, wo, qui se prononcent comme dans les mots anglais, water, wet, wit, woman.... (cris) Wabiskaw, c'est blanc, webinew, il le regrette, wini, moëlle, nawoki, incline-toi.

Sans vouloir donner ici les raisons qui nous ont porté à nous servir de cette lettre anglaise au lieu d'un 8, dont se servaient les anciens missionnaires du Canada et aujourd'hui dont quelques-uns se servent au Lac des Deux-Montagnes, nous dirons que le w a été déjà adopté depuis longtemps dans le nord de l'Amérique, par les missionnaires des Cris, des Sauteux, des Pieds-Noirs et des sauvages de la Rivière McKenzie. Même les jeunes missionnaires nouveaux venus, sont heureux d'adopter de suite la manière d'écrire de leurs confrères et prononcent d'eux-mêmes les mots écrits avec w. Qu'on se rappelle que quand on écrit en sauvage, ce n'est pas ni en français ni en anglais qu'on écrit, mais dans des

idiomes qui n'ont pas leurs alphabets propres. Il faut donc emprunter à nos langues modernes des signes, que d'un commun accord, on est convenu d'adopter et qu'une longue expérience nous a fait comprendre être convenables à notre but.

NATOTAPIKOWAN.

—(Extrait du Métis.)

La nature brute et la nature cultivée.

La nature est le trône extérieur de la magnificence divine. L'homme qui la contemple, qui l'étudie, s'élève par degrés au trône intérieur de la Toute-Puissance. Fait pour adorer le Créateur, il commande à toutes les créatures; vassal du Ciel, Roi de la terre, il l'ennoblit, la peuple et l'enrichit; il établit entre les êtres vivants, l'ordre, la subordination, l'harmonie; il embellit la nature même; il la cultive, l'étend et la polit, en élague le chardon et la ronce, y multiplie le raisin et la rose. Voyez ces plages désertes, ces tristes contrées où l'homme n'a jamais résidé, couvertes ou plutôt hérissées de bois épais et noirs, dans toutes les parties élevées; des arbres sans écorce et sans cime, courbés, rompus, tombant de vétusté; d'autres, en plus grand nombre, gisant au pied des premiers, pour pourrir sur des morceaux déjà pourris, étouffent, ensevelissent les germes prêts à éclore. La nature, qui partout ailleurs brille par sa jeunesse, paraît ici dans la décrépitude; la terre, surchargée par le poids, surmontée par les débris de ses productions, n'offre, au lieu d'une verdure florissante, qu'un espace encombré, traversé de vieux arbres chargés de plantes parasitaires, de lichens, d'agaries, fruits impurs de la corruption. Dans toutes les parties basses, des eaux mortes, croupissantes, faute d'être conduites et dirigées: des terrains fangeux, qui, n'étant ni solides, ni liquides, sont inabondables, et demeurent également inutiles aux habitants de la terre et des eaux; des marécages qui, couverts de plantes aquatiques et fétides, ne nourrissent que des insectes venimeux, et servent de repaire aux animaux immondes.

Entre ces marais infects qui occupent les lieux bas, et les forêts décrépites qui couvrent les terres élevées, s'étendent des espèces de landes, des savanes, qui n'ont rien de commun avec nos prairies; les mauvaises herbes y surmontent, y étouffent les bonnes: ce n'est point ce gazon fin qui semble faire le duvet de la terre; ce n'est point cette pelouse émaillée qui annonce sa brillante fécondité: ce sont des végétaux agrestes, des herbes dures, épineuses, entrelacées les unes dans les autres, qui semblent moins tenir à la terre qu'elles ne tiennent entre elles, et qui, se desséchant et se repoussant successivement les unes sur les autres, forment une bourre grossière, épaisse de plusieurs pieds. Nulle route, nulle communication, nul vestige d'intelligence dans ces lieux sauvages. L'homme obligé de suivre les sentiers de la bête féroce, s'il veut les parcourir, est contraint de veiller sans cesse pour éviter d'en devenir la proie; effrayé de leurs rugissements, saisi du silence même de ces profondes solitudes, il rebrousse chemin, et dit: "La nature brute est hideuse et mourante: c'est moi seul qui peut la rendre agréable et vivante. Desséchons ces marais, animons ces eaux mortes, en les faisant couler: formons-en des ruisseaux, des canaux: employons cet élément actif et dévorant qu'on nous avait caché, et que nous ne devons qu'à nous-mêmes; mettons le feu à cette bourre superflue, à ces vieilles forêts déjà à demi consumées; achevons de détruire avec le fer ce que le feu n'aura pu consumer: bientôt, au lieu du jonc, du nénuphar, dont le crapaud composait son venin, nous verrons paraître la renoncule, le trèfle, les herbes

“douce et salutaires; des troupeaux d'animaux bondissants fouleront cette terre jadis impraticable; ils y trouveront une substance abondante, une pâture toujours renaissante; ils se multiplieront pour se multiplier encore. Servons-nous de ces nouveaux aides pour achever notre ouvrage; que le bœuf soumis au joug emploie ses forces et le poids de sa masse à sillonner la terre; qu'elle rajeunisse par la culture: une nature nouvelle va sortir de nos mains.”

Qu'elle est belle cette nature cultivée! Que, par les soins de l'homme, elle est brillante et pompeusement parée! Il en fait lui-même le principal ornement; il en est la production la plus noble: en se multipliant, il en multiplie le germe le plus précieux: elle-même aussi semble se multiplier avec lui; il met au jour par son art tout ce qu'elle recélait dans son sein. Que de trésors ignorés! que de richesses nouvelles! Les fleurs, les fruits, les grains perfectionnés, multipliés à l'infini; les espèces utiles d'animaux transportées, propagées, augmentées sans nombre; les espèces nuisibles réduites, confinées, reléguées: l'or, et le fer plus nécessaire que l'or, tirés des entrailles de la terre; les torrents contenus, les fleuves dirigés, resserrés; la mer soumise, reconnue, traversée d'un hémisphère à l'autre; la terre accessible partout, partout rendue aussi vivante que féconde; dans les vallées, de riantes prairies; dans les plaines, de riches pâturages ou des moissons encore plus riches; les collines chargées de vignes et de fruits, leurs sommets couronnés d'arbres utiles et de jeunes forêts; les déserts, devenus des cités habitées par un peuple immense, qui, circulant sans cesse, se répand de ces centres jusqu'aux extrémités; des routes ouvertes ou fréquentées, des communications établies partout, comme autant de témoins de la force et de l'union de la société; mille autres monuments de puissance et de gloire démontrent assez que l'homme, maître du domaine de la terre, en a changé, renouvelé la surface entière, et que de tout temps il partage l'empire avec la nature.

Cependant il ne règne que par droit de conquête; il jouit plutôt qu'il ne possède, il ne conserve que par des soins toujours renouvelés. S'ils cessent, tout languit, tout s'altère, tout change, tout rentre sous la main de la nature: elle reprend ses droits, efface les ouvrages de l'homme, couvre de poussière et de mousse ses plus fastueux monuments, les détruit avec le temps, et ne lui laisse que le regret d'avoir perdu par sa faute, ce que ses ancêtres avaient conquis par leurs travaux. Ces temps où l'homme perd son domaine, ces siècles de barbarie pendant lesquels tout périt, sont toujours préparés par la guerre, et arrivent avec la disette et la dépopulation. L'homme, qui ne peut que par le nombre, qui n'est fort que par sa réunion, qui n'est heureux que par la paix, à la fureur de s'armer pour son malheur, et de combattre pour sa ruine: excité par l'insatiable avidité, aveuglé par l'ambition encore plus insatiable, il renonce aux sentiments d'humanité; tourne toutes ses forces contre lui-même, cherche à s'entre-détruire, se détruit en effet, et, après des jours de sang et de carnage, lorsque la fumée de la gloire s'est dissipée, il voit d'un œil triste la terre dévastée, les arts ensevelis, les nations dispersées, les peuples affaiblis, son propre bonheur ruiné, et sa puissance réelle anéantie.

(Buffon).

HYGIENE.

Santé des enfants.

Dans le *Journal des jeunes Mères*, le docteur Fonteret donne à ses lectrices une série de conseils excellents et très-opportuns touchant la façon dont il convient de vêtir les enfants au printemps. Souvent, dit-il, telle journée s'annonce splendide et douce qui, par un retour inattendu, présente brusquement, au milieu de son cours, le spectacle des intempéries les plus hivernales.

Ces soubresauts capricieux dans l'état de l'atmosphère seront une épreuve très dangereuse pour la vie et la santé de l'enfant, si votre vigilance s'est laissé surprendre. Que de fleurs périssent par l'effet des gelées printanières!

Combien de mères, cependant, sans se douter le moins du monde du péril qui menace des têtes si chères, se hâtent, contre toute prudence, de vêtir leurs enfants d'étoffes légères, aux premiers rayons du soleil du printemps!

Combien de mères, sans se rendre compte de ce contre-sens hygiénique, les vêtissent moins chaudement pour l'heure de la promenade que pendant les longues heures de leurs ébats dans la chambre maternelle!

Comme si l'air du dehors, toujours plus vif et plus frais que l'air concentré d'un appartement, ne nécessitait pas l'emploi d'une plus chaude vêture!

Combien de femmes, parmi celles qui sont imbues des préjugés de la mode, procèdent à la toilette de sortie de leurs enfants d'une manière encore plus déplorable, leur découvrant le haut du corps et les membres, qu'elles tiennent soigneusement couverts durant le séjour à la maison!

C'est grande pitié de voir ces gentils chérubins, blancs et roses, qui souvent commencent à peine à marcher, surpris pas un de ces fréquents écarts de température, si familiers à notre climat, rentrer au logis, les jambes et les épaules nues et cruellement bleuies par le froid!

Attendez, jeunes mères, pour alléger leur toilette, attendez que les derniers vestiges de l'hiver aient complètement disparu et que l'air soit plus généreusement ensoleillé.

Des engorgements glandulaires du cou, de graves angines, des affections de poitrine quelquefois mortelles prennent leur origine et leur source dans ces exhibitions intempestives, dans toutes ces habitudes vicieuses contraires au plus simple bon sens.

Biographie.

JACQUES COOK, né en 1728, à Marton (Angleterre), fut l'un des navigateurs les plus hardis. De simple matelot il devint capitaine de vaisseau, et fit trois voyages autour du monde.

En 1767, il commanda l'*Endeavour*, destiné à une expédition scientifique dans les îles du grand Océan. Dans ce premier voyage, il découvrit la Nouvelle-Zélande et le détroit qui partage cette terre en deux îles.

Da retour en 1771, il repartit l'année suivante, sur la *Résolution* et l'*Aventure*, pour vérifier l'existence des terres australes. Il découvrit la Nouvelle-Calédonie, visita les îles de la Société et celles des Amis, et revint en Angleterre en 1775.

Dans une troisième expédition (1776), avec la *Résolution* et la *Découverte*, il chercha vainement un passage par le nord de l'Amérique. Il revenait en Europe, lorsqu'il fut assassiné, en 1779, par les naturels de l'île d'Owhihée, l'une des îles Sandwich.

SIR JOSEPH BANKS, né à Londres en 1740, accompagna Cook dans son premier voyage autour du monde, et c'est à lui surtout que la science dut les immenses résultats de cette expédition.

Naturaliste distingué et possesseur d'une grande fortune, il fit à ses frais plusieurs voyages : au Labrador, à Terre-Neuve, aux îles Hébrides et en Islande. Ses découvertes et son dévouement à la science lui acquirent une grande réputation.

Il mourut en 1820, laissant la collection la plus complète de livres d'histoire naturelle qui existe en Europe. C'est lui qui restitua à la France les papiers de La Peyrouse et d'Entrecasteaux tombés entre ses mains.

AVIS OFFICIELS.



Ministère de l'Instruction publique.

NOMINATIONS.

CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Québec, 24 février 1876.

Il a plu à Son Excellence le lieutenant-gouverneur en conseil de nommer les honorables Pierre-J.-O. Chauveau, Thomas Ryan, Alfred-Bazile Routhier, et Cyrille Delagrave, Louis-Léon-Lesieur Desaulniers, Joseph Lachaine et François Painchaud, écuyers, pour composer la partie catholique du conseil de l'Instruction publique de la province de Québec conjointement avec Sa Grandeur monseigneur l'archevêque de Québec et Leurs Graciers Nos Seigneurs les évêques de Montréal, Trois-Rivières, Rimouski, Sherbrooke, Saint-Hyacinthe et Ottawa, qui font partie de droit du dit conseil, conformément aux dispositions d'un acte concernant l'Instruction publique, passé dans la dernière session de la législature de cette province.

Il a aussi plu à Son Excellence en conseil, sous la même autorité, de nommer le très-révérénd James William Williams, D. D. évêque de Québec, l'honorable Charles Dewey Day, l'hon. Christopher Dunkin, D. C. C., le révérend John Cook, l'honorable George Irvine, le vénérable archidiacre William Turnbull Leach, D. D. L., L. L. D., l'honorable Jame Ferrier, sénateur, et M. J. W. Dawson, pour composer la partie protestante du dit conseil de l'Instruction publique.

Instituteurs disponibles.

Un instituteur muni du brevet d'école élémentaire pour les deux langues, et ayant enseigné avec succès pendant plusieurs années, désire obtenir la direction d'une école à la campagne.

Il peut offrir les meilleurs certificats.

S'adresser à JEAN E. AUBÉ,

Instituteur,

Laval, comté de Montmorency.

M. Aubé est porteur d'un diplôme d'école modèle du bureau d'examineurs de la Nouvelle-Ecosse où il a enseigné pendant plusieurs années.

M. Alfred Généreux, porteur d'un diplôme d'école modèle de première classe désire contracter un engagement.

M. Généreux offre les meilleurs certificats.

S'adresser à lui-même, à

Berthier (en haut).

Bulletin bibliographique.

CENTENAIRE DE L'ASSAUT DE QUÉBEC PAR LES AMÉRICAINS, 31 DÉCEMBRE 1875, *compte-rendu de la séance solennelle donnée par l'Institut canadien de Québec le 30 décembre 1875.* 118 pages in 8 : Québec, A. Côté et cie, 1876.

Cet intéressant volume contient une introduction extrêmement bien faite par M. H. B. Chouinard, une histoire étendue et bien annotée de l'invasion par M. L. P. Turcotte, une pièce de poésie intitulée : *Vision de Montgomery* par M. L. P. Lemay, et un discours de circonstance par M. Henri Taschereau.

M. Turcotte voudra bien agréer nos remerciements pour l'obligeance qu'il a eu de nous adresser un exemplaire de cet ouvrage.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETIN DES SCIENCES.

Nouveau traitement de la folie.—Le dernier numéro de la *Gazette des Hôpitaux* nous signale un nouveau système de guérison de la folie qui est le plus curieux. Le directeur de l'Asile d'aliénés d'Alexandrie (Italie) a eu l'idée originale d'appliquer au traitement de ses malades la lumière solaire. Avant de la mettre à exécution, il l'a soumise au R. P. Secchi, le savant astronome italien, qui a exprimé son avis dans les termes suivants :

« L'idée d'étudier les troubles d'aliénés, en rapport avec les perturbations magnétiques et avec la lumière colorée, et surtout violette, du soleil, est d'une importance remarquable, et je la crois bien digne d'être cultivée.

Pour obtenir cette lumière, il n'y a qu'un moyen c'est de filtrer la lumière solaire, de manière à écarter tous les autres rayons et à n'avoir plus que les seuls rayons violets plus réfringibles.

Cette teinte violette a je ne sais quoi de mélancolique, de dépressif qui, physiologiquement, abat l'âme, c'est pour cela, sans doute, que les poètes ont drapé la mélancolie de vêtements violets. Peut-être se peut-il faire que la lumière violette calme l'excitation nerveuse des malheureux aliénés maniaques. Et bien que, physiquement, rien ne puisse assurer du succès, comme il s'agit d'un fait physiologique, il me semble qu'il y a eu lieu de tenter l'expérience.

Les parois des chambres qui serviront aux expériences devront être peintes de la même couleur que les verres qu'on aura mis aux fenêtres; pour favoriser l'action de la lumière solaire, on aura soin de donner à la chambre le plus grand nombre de fenêtres possible, de manière qu'elle puisse recevoir directement la lumière à des heures différentes de la journée.

Pour mettre à exécution ces conseils tout scientifiques, je vous proposerais de faire coucher les aliénés que vous allez mettre en observation, dans des chambres orientées au levant et au midi, à parois colorées comme les vitres et de mêmes dimensions.

Sur les indications du R. P. Secchi, le docteur Ponza a fait préparer plusieurs chambres ayant chacune la teinte de la couleur des vitres. Les expériences ont donné d'excellents résultats.

Après trois heures passées dans la chambre rouge, dit le docteur Ponza, un malade d'un délire taciturne était devenu gai et souriant. Le lendemain de l'entrée dans la même chambre, un maniaque, qui refusait absolument toute nourriture, demanda à déjeuner en se levant et mangea avec une avidité surprenante.

Dans la chambre à vitres bleues, dit le docteur Ponza, je fis coucher un maniaque très-agité, maintenu avec la camisole; moins d'une heure après, je le trouvai beaucoup plus calme. L'action de la lumière bleue est assez intense sur les nerfs optiques; j'en ai eu la preuve par le fait suivant.

Un jour en présence du docteur Bongiovanni, professeur de clinique médicale à l'Université de Pavie, venu tout exprès à Alexandrie pour suivre mes expériences, je conduisis dans la chambre bleue le docteur Manfredi. Nous lui avions d'abord bandé les yeux et pour le dérouter nous lui avions fait faire plusieurs tours sous les arcades de l'asile; aussitôt que M. Manfredi fut entré dans la chambre à vitreaux bleus, il nous dit où il était, il en avait été averti par une sensation d'oppression étrange.

J'ai fait coucher un aliéné dans une chambre à vitreaux violets; le lendemain, ce malade me pria de le renvoyer chez lui, il se sentait guéri. Il a quitté l'asile, il est heureux et toujours bien portant.

Ce mode de traitement n'est-il pas vraiment curieux? Nous tiendrons avec soin nos lecteurs au courant des résultats des expériences.

BULLETIN DES STATISTIQUES.

Les Indiens au Canada.—Suivant le rapport du ministre de l'Intérieur, il y aurait, dans la Puissance, 91,910 indiens répartis comme suit :

Ontario.....	15,305
Québec.....	10,809
Nouvelle-Ecosse.....	1,842
Nouveau-Brunswick.....	1,561
Île du Prince-Edouard.....	302
Colombie Anglaise.....	31,520
Manitoba et Territoires du Nord-Ouest.....	13,944
Sioux de Manitoba et Territoire.....	1,450
De la Rivière de la Paix aux bornes non réglées des Etats-Unis.....	10,000
Terre de Rupert.....	5,170

Le montant de la propriété personnelle des indiens des cinq anciennes provinces est de \$489,234, et celui des immeubles, de \$7,633,708.—*Minerve.*

BULLETIN DES BEAUX-ARTS.

Académie de musique de Québec.—Concours de 1876.—Les concours de 1876 auront lieu le lundi 5 juin prochain, dans la cité de Montréal.

Matière des concours pour l'obtention des diplômes de *seconde classe* :

ORGUE.—Prélude no. 2 (trois préludes et fugues).....	MENDELSSOHN.
(Edition Novello, Ewer & Co.)	
PIANO.—Premier mouvement de la sonate en sol (12 sonatas for the piano).....	CLÉMENTI.
(Russell et Tulman, éditeurs.)	
VIOLON.—Cavatine.....	RAFF.
VOIX.—Solfège.—Examen sur les principes élémentaires.	

COMPOSITION.—Genre au choix du concurrent.

Matière des concours pour l'obtention des diplômes de *première classe* :

ORGUE.— <i>Allegro vivace</i> et fugue (<i>do</i> majeur) ; deux derniers mouvements de la sonate no. 2 (six sonates pour orgue).....	MENDELSSOHN.
(Edition Novello, Ewer & Co.)	
PIANO.— <i>Presto agitato</i> , Finale de la sonate en <i>do</i> dièse mineur (<i>Moon light sonata</i>).....	BEETHOVEN.
VIOLON.— <i>Andante</i> et <i>Rondo</i> du 24 ^e Concerto de.....	VIOTTI.
VOIX.—Soprano.— <i>Il va venir</i> .—(<i>La Juive</i>).....	HALÉVY.
ou bien :	
<i>Me voilà seule enfin</i> , air de <i>La Reine de Saba</i> ..	GOUNOD.
Contralto.— <i>Jour heureux et plein d'ivresse</i> .— (Ah! quel giorno) cavatine de <i>Sémiramis</i> ..	ROSSINI.
ou bien :	
<i>O rest in the Lord!</i> (<i>Elie</i>).....	MENDELSSOHN.
Ténor.— <i>De ma fidèle amie</i> , (<i>Don Juan</i>).....	MOZART.
Basse.— <i>A ma voix naissez!</i> récit et air de la <i>Création</i>	HAYDN.

HARMONIE.—Théorique et pratique.

COMPOSITION.—Genre au choix du concurrent.

Concours spéciaux.—Un prix sera accordé au concurrent heureux qui présentera une composition d'un mérite exceptionnel, et le titre de *Lauréat* pourra lui être conféré, aux conditions exigées par l'article 14^e de la *Constitution de l'Académie*.

Un autre concours spécial sera ouvert pour le piano. Morceau de concours : FINALE de la GRANDE SONATE de THALBERG, op. 56. Un prix sera également accordé au candidat heureux, ainsi que le titre de *Lauréat* aux conditions portées à l'article 14^e de la *Constitution*.

ERNEST GAGNON,
Président.
CLOD. DELISLE,
Secrétaire.

ANNONCES.

LE JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

—DE LA—

PROVINCE DE QUÉBEC.

LE JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE est publié sous la direction du surintendant de l'instruction publique et paraît le 15 de chaque MOIS.

Conditions d'abonnement.....\$1.00 PAR AN.
Pour les instituteurs..... 0.50 " "

TARIF DES ANNONCES.

8 lignes ou au-dessous, une insertion.....\$1.00
Au-dessus de 8 lignes, par ligne..... 0.10

Les annonces d'instituteurs sollicitant un emploi, sont insérées gratuitement.

On ne reçoit que les annonces ayant trait à l'éducation, aux sciences et aux arts.

Adresser : *Journal de l'instruction publique*, Québec.—Affranchir

Grammaire de Lhomond

entièrement revue, corrigée et augmentée par

J. B. CLOUTIER

de l'école normale-Laval.

"DEVOIRS GRAMMATICaux"

GRADUÉS,

PAR LE MÊME.

Ces deux livres, approuvés par le Conseil de l'instruction publique introduits au séminaire de Québec, à l'école modèle-Laval et dans plusieurs des principales institutions du pays, sont en vente chez tous les libraires de cette ville et chez M. PAVETTE à Montréal.

PRIX DE LA GRAMMAIRE : { \$1.20 la douzaine.
\$0.12½ l'exempl.—en détail

PRIX DES DEVOIRS GRAMMATICaux : { \$1.50 la douzaine.
\$0.15 l'exemplaire—en détail

DICTIONNAIRE

GÉNÉALOGIQUE

DE TOUTES LES FAMILLES CANADIENNES

PAR

M. L'ABBÉ C. TANGUAY

Avec un *Fac-Simile* de la *Première carte inédite de la Nouvelle-France en 1641*.

Les personnes qui ont souscrit au Dictionnaire Généalogique et que voudraient recevoir ce volume par la poste sont priées de nous envoyer le montant de leur souscription qui est de \$2.50 en y ajoutant 40 centins pour les frais de poste. Celles qui ont souscrit chez les Messieurs suivants pourront se le procurer en s'adressant après le 1^{er} Mai courant à

J. A. ANGAIS, Libraire, Rue St. Joseph, St. Roch de Québec.
J. N. BUREAU, Trois-Rivières.
E. L. DESPRÉS, Maître de Poste, St. Hyacinthe.
JAMES W. MILLER, Maître de Poste, de Ste. Luce de Rimouski.
A. GAGNÉ, Maître de Poste de Kamouraska.
R. OUELLET, " " L'Islet.
F. H. GIASSON, " " L'Anse à Gilles.
E. LEMIEUX, Ottawa.
F. X. VALADE, Longueuil.
L. O. ROUSSEAU, Château-Richer.

Les personnes qui ont souscrit chez MM DUBEAU & ASSÉLIN, pourront s'adresser à M. L. M. CRÉMAZIE, Libraire, Québec.

En vente chez l'Éditeur

EUSÈBE SÉNÉCAL,

19 Rue St. Vincent, Montréal.

Imprimerie de Léger Brousseau, 7, rue Buade, Québec.